

2021

Rapport sur le déve- loppement durable

Principes, chiffres et faits
Annexe au rapport de gestion

Performances en matière de développement durable en 2021



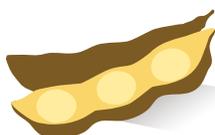
92 %

des principales matières premières alimentaires commercialisées et transformées par fenaco provenaient de Suisse (degré d'autosuffisance en Suisse pour les produits correspondants : 65 %).



0

cas de corruption ou d'infraction au droit de la concurrence enregistré.



80 %

des importations complémentaires de soja pour la production d'aliments fourragers étaient d'origine européenne. Seuls 20% provenaient encore d'outre-mer. En raison des mauvaises récoltes indigènes, la part des importations était globalement plus importante que les autres années.



61 %

des postes de travail de fenaco se trouvaient en zone rurale, alors que la moyenne suisse est de 37 %.



2.4 Mio

CHF investis dans l'innovation, par exemple dans des coopérations dans la recherche et dans des partenariats avec des start-up.



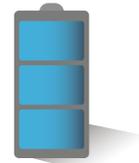
9.5 %

de femmes en plus à tous les niveaux de cadres par rapport à l'année précédente.



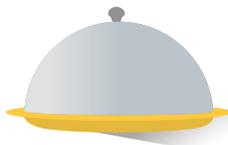
12.0

jours d'absence par collaborateur ou collaboratrice.
Grâce aux concepts de protection efficaces, l'augmentation par rapport à l'année précédente n'a été que modérée, malgré la pandémie. Le taux de rotation s'élevait à 13,1 %.



18.4 %

d'augmentation de notre efficacité énergétique depuis la convention d'objectifs conclue avec la Confédération en 2013.



145 t

de denrées alimentaires ont pu être vendues à des prix fortement réduits grâce à la collaboration avec Too Good to Go. Elles ont ainsi été sauvées de la poubelle et/ou de la production de biogaz.



27 %

d'émissions de CO₂ économisées depuis la convention d'objectifs conclue avec la Confédération en 2013.



899 ha

de champs de blé et d'orge ont bénéficié de semences traitées par ThermoSem (à la vapeur), ainsi protégées naturellement des maladies.



7254 m²

de panneaux solaires supplémentaires installés sur nos toits, augmentant ainsi la part du photovoltaïque dans notre consommation électrique globale à env. 9%.

Engagement en faveur du développement durable

fenaco société coopérative appartient à 165 LANDI et à leurs plus de 43 000 membres, parmi lesquels plus de 23 000 paysannes et paysans actifs. En commun accord avec les LANDI, nous soutenons les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises, conformément au but de notre société coopérative.

La majorité des fermes suisses est gérée par des familles. Il s'agit de projets transgénérationnels. Le développement durable est un concept qui se construit également sur plusieurs générations. Ce concept fait partie intégrante de l'identité du monde paysan et donc de fenaco. En tant que société coopérative agricole, l'optimisation à court terme du profit n'est pas l'élément le plus important à nos yeux. Nous recherchons plutôt un juste équilibre entre une utilité durable pour nos membres et la pérennité de l'entreprise.

Cela se reflète aussi dans notre stratégie puisqu'elle est focalisée sur le long terme et suit trois axes stratégiques : l'innovation, la durabilité et la compétence internationale. Figurant parmi ces trois axes, le développement durable marque l'ensemble de notre entreprise. Tous les processus commerciaux sont définis en tenant compte des trois dimensions que sont l'écologie, la société et l'économie. A cet égard, la préservation et l'utilisation responsable des ressources naturelles constituent la base du développement durable.

En s'appuyant sur l'Agenda 2030 de l'ONU, fenaco a identifié, en relation avec son activité commerciale, sept thèmes prioritaires de développement durable dont sont issus quatorze objectifs mesurables. Ainsi, nous sommes sûrs de nous engager dans des domaines où nous avons de l'impact et où nos mesures font effet. Voilà ce qui nous anime – faire bouger durablement les choses.



Martin Keller
Président de la Direction

Stratégie sur le développement durable	
Plan directeur	6
Les dimensions du développement durable	8
Thèmes prioritaires	9
Contexte global et national	10
Groupes d'intérêts	11
Analyse de matérialité	12
Ancrage du développement durable au sein de l'organisation	14
Objectifs de développement durable	18
Contexte du marché	19
Innovation et processus	25
Responsabilité entrepreneuriale	28
Société	33
Collaboratrices et collaborateurs	37
Sol et alimentation	48
Energie et climat	53
Informations générales	
Informations pour une meilleure compréhension du rapport sur le développement durable	60
Index du contenu GRI	61
Périmètre et profil du rapport	64
Liste des abréviations	65
Contact	66

Stratégie sur le développement durable

Plan directeur

fenaco est une société coopérative agricole qui repose sur une idée de 150 ans. Elle est en mains des LANDI et de leurs membres, des paysannes et paysans suisses. L'agriculture contribue de manière significative à la sécurité de l'approvisionnement de la population suisse, à la conservation de nos ressources naturelles et à l'aménagement de notre milieu naturel. Elle est primordiale pour notre société. fenaco encourage une agriculture durable, performante et conforme au marché tout au long de la chaîne de valeur ajoutée.

But

fenaco soutient, en étroite partenariat avec les LANDI, les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises.

Valeurs

Nous sommes enracinés, fiables et engagés.

Prestations sur le marché

Nous sommes actifs tout au long de la chaîne de valeur ajoutée de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Nous sommes le trait d'union entre les paysannes et paysans et les consommatrices et consommateurs – de la terre à la table.

En tant que fournisseur, nous offrons à l'agriculture un assortiment global, à savoir des moyens de production, des biens de consommation, des technologies et des services, pour l'ensemble des méthodes de production. En d'autres termes, tout ce qu'il faut pour produire des denrées alimentaires suisses, à la fois saines, sûres et conformes au marché, et ce de manière efficace tout en ménageant les ressources. En tant que partenaire de commercialisation des agricultrices et agriculteurs, nous veillons à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité parviennent jusqu'aux clientes et clients. Nous achetons des produits agricoles à l'échelle nationale et internationale, nous les stockons, les transformons et les distribuons. En tant que détaillant, nous approvisionnons la population en denrées alimentaires et biens de consommation, principalement en zone rurale. En tant que partenaire énergie, spécialisé dans la chaleur et la mobilité, nous approvisionnons en particulier les régions rurales.

Collaborateurs et conduite

Notre succès repose sur nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes un employeur attrayant car nous proposons à chacun des tâches qui ont du sens, de la marge de manœuvre, une participation active ainsi que des possibilités de développement individuelles, le tout combiné à des conditions d'engagement compétitives. Nous veillons à ce que nos emplois soient sûrs, nous protégeons l'intégrité personnelle de nos collaboratrices et collaborateurs et nous nous engageons pour leur santé. Nous agissons en respectant des valeurs, nous coopérons en appliquant des règles claires et nous nous appuyons sur nos principes de conduite. Nous créons ainsi un climat de confiance et de partenariat tout en montrant de la reconnaissance.

Organisation

Nous sommes proches de nos clientes et clients. Nous nous organisons en unités flexibles et décentralisées qui prospectent le marché de manière responsable, autonome et innovante selon nos principes communs. Nos Unités d'activité et de prestations forment un réseau solide.

Principes de conduite des affaires

Nous nous engageons pour des activités transparentes et responsables. Elles se caractérisent par une attitude empreinte d'intégrité.

Utilisation des ressources financières

En tant que société coopérative, notre objectif est d'atteindre un équilibre entre rentabilité et utilité pour les membres. Nous générons suffisamment de moyens pour assurer le développement à long terme de notre entreprise en tenant compte d'un taux d'autofinancement adéquat. Nous utilisons les moyens mis à notre disposition de manière économiquement durable.

Durabilité

Nous organisons nos activités commerciales de façon durable sur le plan écologique, social et économique.

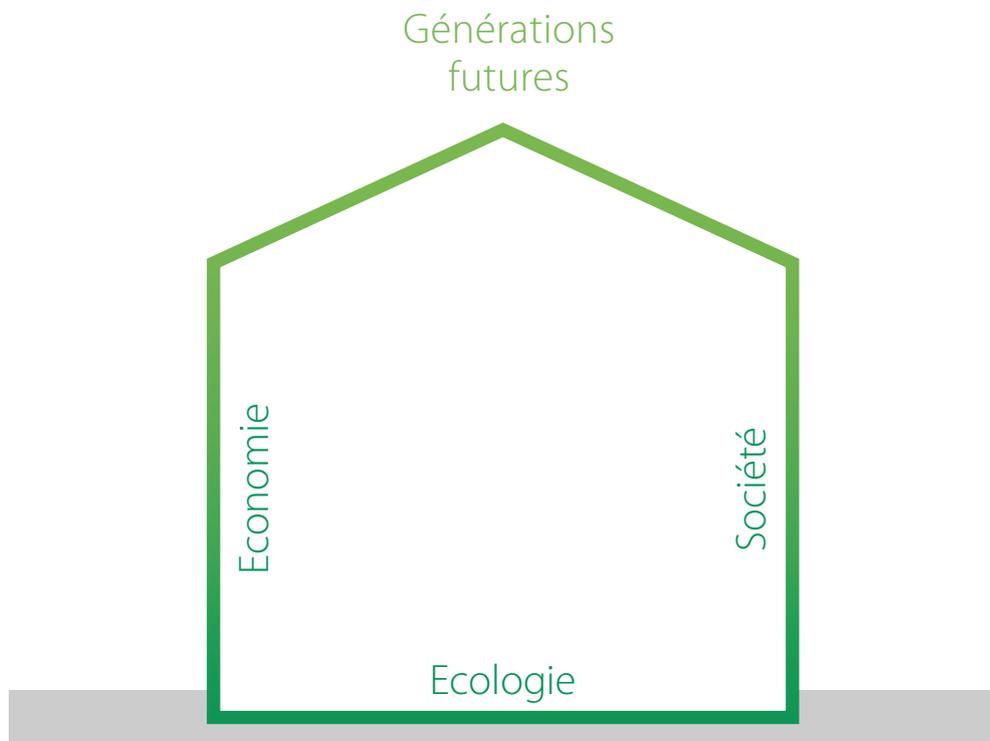
Communication

Nous entretenons un dialogue constant avec nos groupes d'intérêts. Nous informons de manière claire et franche, en temps opportun, aussi bien en interne qu'en externe.

Les dimensions du développement durable

Le concept de développement durable est basé sur la définition émise par la Commission Brundtland en 1987 : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. » Le milieu agricole et avec lui fenaco société coopérative ont bien compris cette exigence. En effet, les agricultrices et agriculteurs pensent et agissent de manière transgénérationnelle.

Les activités de fenaco société coopérative dépendent en grande partie des ressources telles que l'énergie, les matières premières, le sol et l'eau. La stratégie de fenaco sur le développement durable se base ainsi sur la définition du développement durable établie lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 : « La préservation et l'exploitation régénératrice des ressources naturelles et des écosystèmes sont considérées comme une condition essentielle au développement social et économique. »



Les trois dimensions du développement durable chez fenaco

Thèmes prioritaires

fenaco met en œuvre sa stratégie sur le développement durable en s'appuyant sur sept thèmes prioritaires. L'ensemble des objectifs et des activités de fenaco sont définis en fonction de ces thèmes (GRI 102-47).

Economie	 Contexte du marché	Nous renforçons continuellement notre position sur le marché avec des produits alimentaires suisses innovants.
	 Innovation et processus	Nous misons sur des innovations relatives aux produits et aux processus dans tous nos domaines d'activité.
Société	 Responsabilité entrepreneuriale	Nous nous engageons pour une direction d'entreprise et des activités commerciales transparentes et responsables.
	 Société	Nous nous engageons pour des structures économiques régionales concurrentielles et un approvisionnement approprié dans les régions rurales.
	 Collaboratrices et collaborateurs	Nous sommes un employeur orienté vers l'avenir, ouvert et attrayant pour des collaboratrices et collaborateurs ambitieux.
Ecologie	 Sol et alimentation	Nous encourageons le développement de l'agriculture et nous nous engageons pour un paysage cultivé, la diversité des espèces et la sécurité alimentaire.
	 Energie et climat	Nous utilisons l'énergie avec efficacité, nous réduisons les émissions de CO ₂ et promouvons l'usage et la généralisation des énergies renouvelables.

Les sept thèmes prioritaires de fenaco dans les trois dimensions du développement durable

Les sept thèmes prioritaires de fenaco société coopérative ont également servi à définir des lignes de conduite durables pour les coopératives LANDI partenaires (code LANDI). Les LANDI sont intégrées dans le processus de mise en œuvre du développement durable au sein de fenaco par le biais du Groupe spécialisé Développement durable LANDI (voir page 17). Cependant, les objectifs de fenaco et des LANDI sont fixés de manière individuelle et les données à ce sujet sont collectées séparément.

Contexte global et national

Les défis globaux et nationaux, les interactions et les conditions politiques qui prévalent dans le domaine du développement durable influent directement ou indirectement sur les activités de fenaco société coopérative et sont intégrés dans notre stratégie sur le développement durable (GRI 102-29).

Objectifs de développement durable (ODD)/Agenda 2030

Les 17 objectifs de développement durable globaux de l'ONU (ODD) reflètent les principaux défis que doivent relever les nations, les entreprises, le monde politique et la société dans le domaine du développement durable. Ils servent de base reconnue pour les objectifs et les activités pendant la période allant de 2016 à 2030. fenaco société coopérative peut contribuer à résoudre la problématique à l'origine de plusieurs de ces 17 objectifs. Ils sont représentés via l'analyse de matérialité dans les 7 thèmes prioritaires et les 18 domaines thématiques (voir page 13). Dans l'analyse de matérialité, fenaco se concentre prioritairement sur les ODD 2, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 15 et 16. Pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, la Confédération a lancé un processus interdépartemental début 2016. Les travaux sont coordonnés au niveau national par le groupe de travail Agenda 2030. fenaco y participe activement.

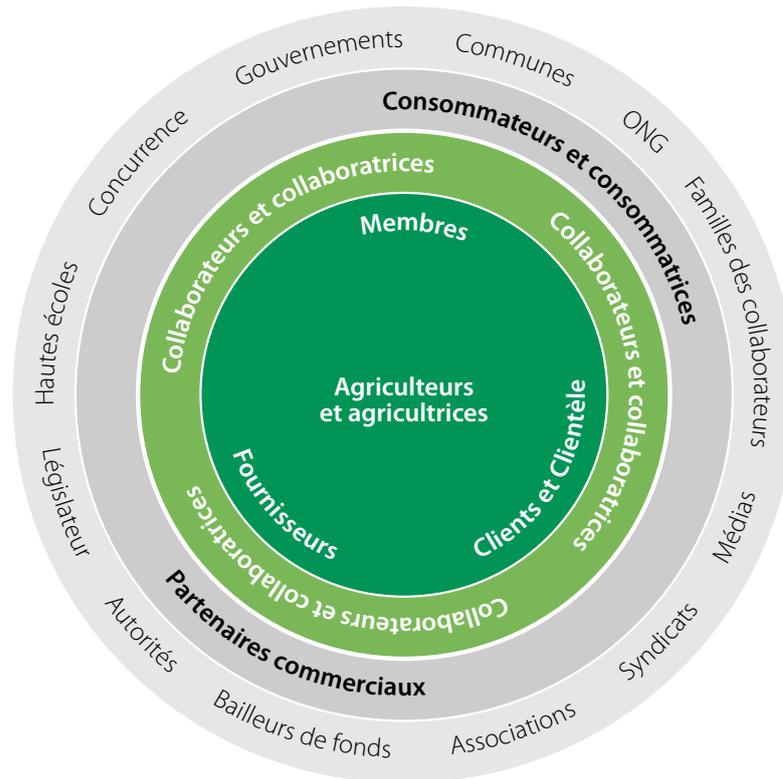
Accord de Paris sur le climat

L'Accord de Paris sur le climat entend limiter le réchauffement mondial moyen à bien moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. La Suisse s'est engagée à diviser par deux ses émissions par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030. En 2021, la loi à ce sujet a été rejetée dans les urnes par le peuple suisse. Une nouvelle loi est en cours d'élaboration. La Stratégie énergétique 2050 est quant à elle déjà en vigueur. Elle vise à réduire l'impact environnemental lié à l'énergie en Suisse. fenaco tient compte de cet aspect dans son thème prioritaire « Energie et climat ». Dès 2008, elle a signé une convention d'objectifs volontaire prévoyant une diminution de ses émissions de CO₂ et une hausse de son efficacité énergétique.

Groupes d'intérêts

Vue d'ensemble des groupes d'intérêts

Du fait de leur triple rôle de fournisseur, de client et de sociétaire LANDI, les agricultrices et agriculteurs sont indubitablement au centre des groupes d'intérêts de fenaco société coopérative. Avec les collaboratrices et collaborateurs, ils forment les deux cercles internes des parties prenantes de fenaco. Dans les cercles externes, on trouve ensuite le groupe composé des consommatrices et consommateurs et des partenaires commerciaux, puis celui des diverses entités et de l'Etat (GRI 102-40 et 102-42).



Parties prenantes de fenaco

Pour définir les groupes d'intérêts, plus de 250 parties prenantes de fenaco société coopérative ont été identifiées et évaluées selon leur légitimité, l'urgence de leurs souhaits/attentes et leur influence. Un ordre de priorité a ensuite été établi en fonction de la fréquence à laquelle ils apparaissaient. Le résultat a été comparé à une évaluation indépendante des parties prenantes et transposé dans une matrice de pertinence.

Dialogue et intégration

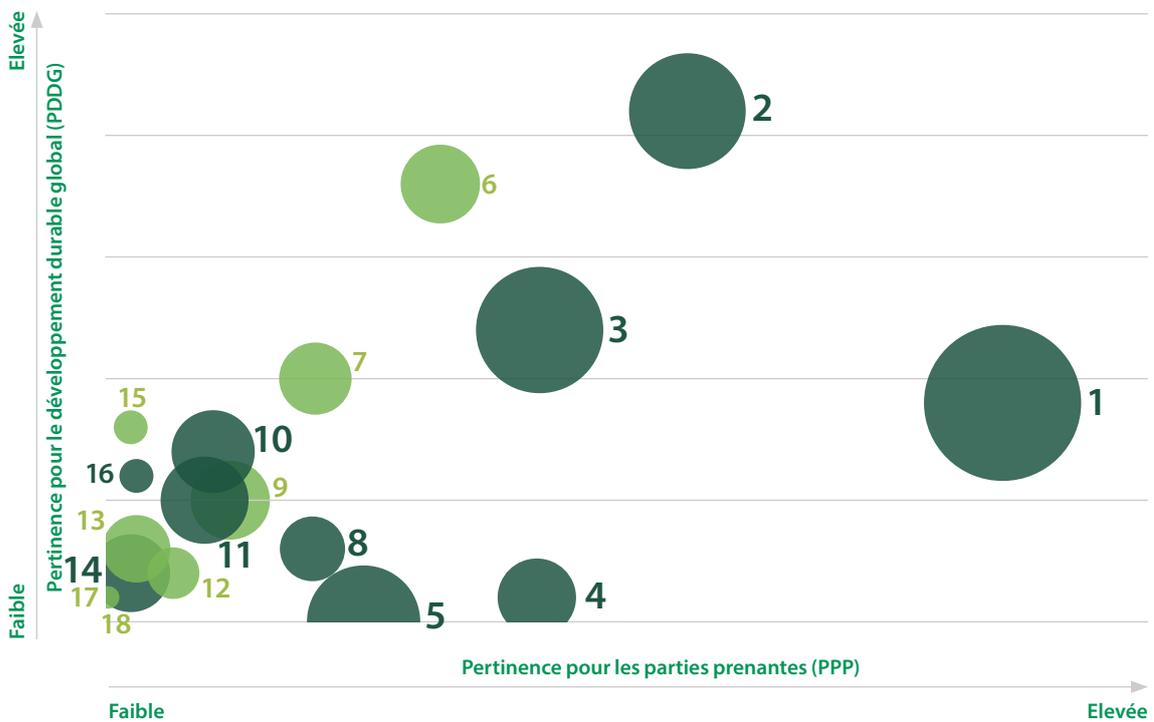
fenaco dialogue régulièrement avec ses parties prenantes, et notamment avec celles qui forment ses cercles de groupes d'intérêt internes. Ces échanges ont par exemple lieu dans le cadre des Dialogues LANDI régionaux, des Assemblées régionales ou des Journées des cadres. A cela s'ajoutent les échanges avec les autres groupes d'intérêts (p. ex. les consommatrices et consommateurs, les partenaires commerciaux, les institutions, les autorités et les hautes écoles). Les dialogues qui ont eu lieu avec les parties prenantes pendant l'année sous revue sont détaillés à la page 32.

Analyse de matérialité

Pour l'analyse de matérialité de fenaco, 18 domaines thématiques essentiels pour fenaco ont été définis à partir des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, des 24 critères du cadre GAP et d'autres critères tirés d'outils liés au développement durable. Pour leur évaluation, environ 2600 déclarations internes et externes ont été extraites de différents documents pertinents (p. ex. entretiens et sondages avec les parties prenantes, procès-verbaux d'ateliers, stratégies et objectifs annuels des UAS/UP, ratings) puis analysées statistiquement. Les résultats de l'analyse rétroactive ont été évalués par un expert externe spécialisé dans le développement durable et validés en interne.

Le résultat provisoire a une nouvelle fois été analysé en vue de développements futurs (2021-2025). La priorité accordée aux domaines thématiques a finalement été définie sur cette base.

Analyse de matérialité de fenaco en trois dimensions



Taille du cercle = pertinence pour les activités commerciales (PAC)

● = priorité en vue des futurs développements

● = thèmes sans priorité spécifique

1 Efficacité énergétique, gaz à effet de serre, limitation du réchauffement climatique

2 Production agricole durable et biodiversité

3 Processus d'entreprise stables, innovation et recherche, structures économiques résilientes

4 Sources énergétiques renouvelables

5 Nos collaboratrices et collaborateurs (fenaco)

6 Compliance, transparence, sécurité juridique

7 Egalité des chances dans la société et stabilité sociale

8 Modèles de consommation durables

9 Formation, formation continue et promotion

10 Structures financières stables, investissements, économie saine

11 Gaspillage alimentaire, élimination des déchets, économie circulaire

12 Santé et bien-être

13 Coopération institutionnelle, conseil, aide solidaire

14 Sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement

15 Conditions de travail et de vie (étranger/sous-traitants)

16 Préservation des ressources d'eau douce (disponibilité/qualité)

17 Qualité de l'air (sauf CO₂)

18 Exploitation durable des milieux marins (pêche, pollution, écosystème)

Correspondances entre les ODD, les domaines thématiques issus de l'analyse de matérialité et les thèmes prioritaires de fenaco



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17			
Economie	Contexte du marché																			
	10. Structures financières stables, investissements, économie saine	●							●	●	●		●							
	14. Sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement		●																	
	15. Conditions de travail et de vie (bonnes pratiques commerciales)	●	●		●				●	●			●	●				●	●	
	Innovation et processus																			
3. Processus d'entreprise stables, innovation et recherche, structures économiques résilientes									●	●								●	●	
Société	Responsabilité entrepreneuriale																			
	6. Compliance, transparence, sécurité juridique	●							●		●		●					●	●	
	Société																			
	7. Egalité des chances dans la société et stabilité sociale	●			●	●			●		●	●								
	13. Coopération institutionnelle, conseil, aide solidaire												●							●
Collaboratrices et collaborateurs																				
5. Nos collaboratrices et collaborateurs (fenaco)		●			●	●			●											
9. Formation, formation continue et promotion					●	●			●					●						
12. Santé et bien-être			●	●					●											
Environnement	Sol et alimentation																			
	2. Production agricole durable et biodiversité		●	●	●			●					●		●		●		●	
	8. Modèles de consommation durables									●				●						
	11. Gaspillage alimentaire, élimination des déchets, économie circulaire												●	●		●				
	16. Préservation des ressources d'eau douce (disponibilité/qualité)							●						●		●		●		
	18. Exploitation durable des milieux marins (pêche, pollution, écosystème)													●		●				
	12. Santé et bien-être (animaux)				●									●						
Energie et climat																				
1. Efficacité énergétique, gaz à effet de serre, limitation du réchauffement climatique		●							●		●						●			
4. Sources énergétiques renouvelables								●												
17. Qualité de l'air (sauf CO ₂)					●								●							

Contribution des 18 domaines thématiques et des 7 thèmes prioritaires de fenaco aux 17 ODD de l'ONU

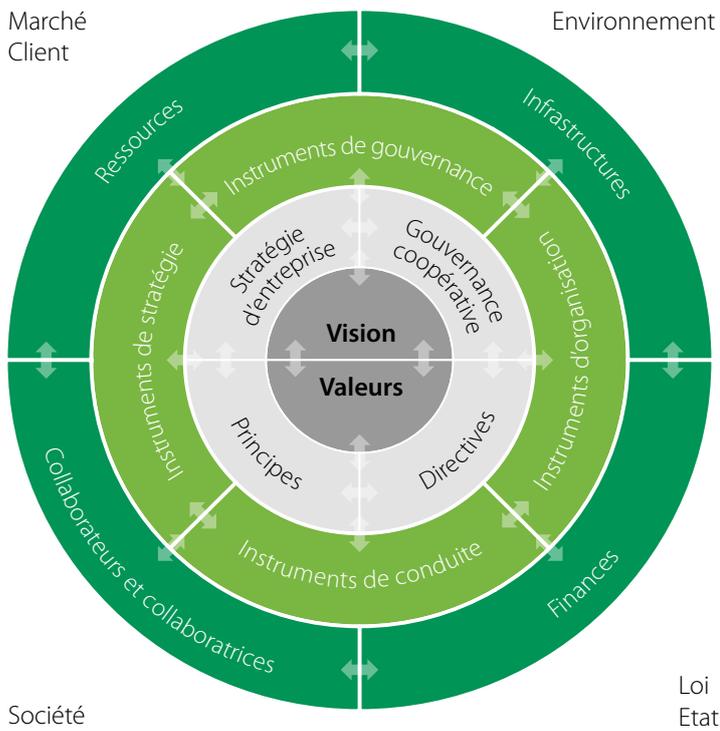
Explications

- Les 18 domaines thématiques sont issus de l'analyse de matérialité figurant à la page 12 et ne sont pas listés par ordre de priorité dans ce tableau.
- Les 18 domaines thématiques sont attribués aux 7 thèmes prioritaires de fenaco.

Ancrage du développement durable au sein de l'organisation

Le développement durable en tant qu'élément de l'organisation globale

L'organisation globale de fenaco société coopérative (hors coopératives LANDI) est documentée dans divers règlements et assurée par plusieurs instruments. A cet égard, les valeurs et la vision sont capitales, suivies par la stratégie d'entreprise et les principes. Le thème du développement durable en fait partie et est profondément ancré dans le modèle organisationnel.



Modèle de gestion de fenaco

La direction d'entreprise (gouvernance d'entreprise) est définie pour l'ensemble du groupe fenaco-LANDI (y compris les coopératives LANDI) et inclut les règlements suivants :



Règlements du groupe fenaco-LANDI en matière de gouvernance d'entreprise

Le rapport de gestion comporte de plus amples informations sur l'organisation structurelle et la gouvernance d'entreprise aux pages 53 à 65.

Comité directeur Développement durable et innovation

Le Comité directeur Développement durable et innovation est l'organe de contrôle suprême pour la stratégie et les objectifs en matière de développement durable. Il est constitué de membres de la Direction de fenaco et se réunit deux à trois fois par an. En cas de besoin, des spécialistes peuvent être consultés. Les décisions ou les thèmes importants sont soumis à l'approbation de l'ensemble de la Direction (GRI 102-20, GRI 102-32, GRI 102-27). Voici les tâches principales du Comité directeur :

- Définition de la voie à suivre pour les activités en matière de développement durable et d'innovation
- Conseil sur les thématiques environnementales, sociales et économiques d'actualité
- Contrôle périodique de la stratégie sur le développement durable, des sept thèmes prioritaires et du degré de réalisation des 14 objectifs de développement durable
- Définition de valeurs-cibles pour les indicateurs
- Définition de mesures en cas d'évolutions indésirables
- Contrôle formel et validation du Rapport sur le développement durable
- Coordination des échanges avec les parties prenantes et discussion des résultats qui en émanent
- Lancement de mesures de formation et de sensibilisation sur le thème du développement durable

Membres du Comité directeur Développement durable et innovation :

Fonction	représente au sein du Comité directeur...
Chef(fe) de la Division Développement d'entreprise, Président(e) de la Direction	l'ensemble de l'entreprise, le personnel, la communication
Chef(fe) de la Division LANDI, membre de la Direction (présidence du Comité directeur)	les régions fenaco et les LANDI SA
Chef(fe) de la Division Industrie alimentaire, membre de la direction	la transformation des denrées alimentaires, la responsabilité des produits
Chef(fe) de la Division Finances/Services, membre de la direction	la compliance, la réglementation, le controlling
Chef(fe) de la Division Agro, membre de la direction	les céréales, oléagineux et matières premières, la production végétale, le commerce de bétail, la technique agricole
Chef(fe) de la Division Commerce de détail, membre de la direction	le commerce de détail
Chef(fe) Infrastructures/Développement durable, membre de la Direction élargie	le développement durable, les thèmes liés à l'énergie, au climat et à l'environnement
Chef(fe) Coopérations dans la recherche, membre de la Direction élargie	l'innovation, les coopérations dans la recherche, la collaboration avec les hautes écoles

Spécialistes au sein du Comité directeur :

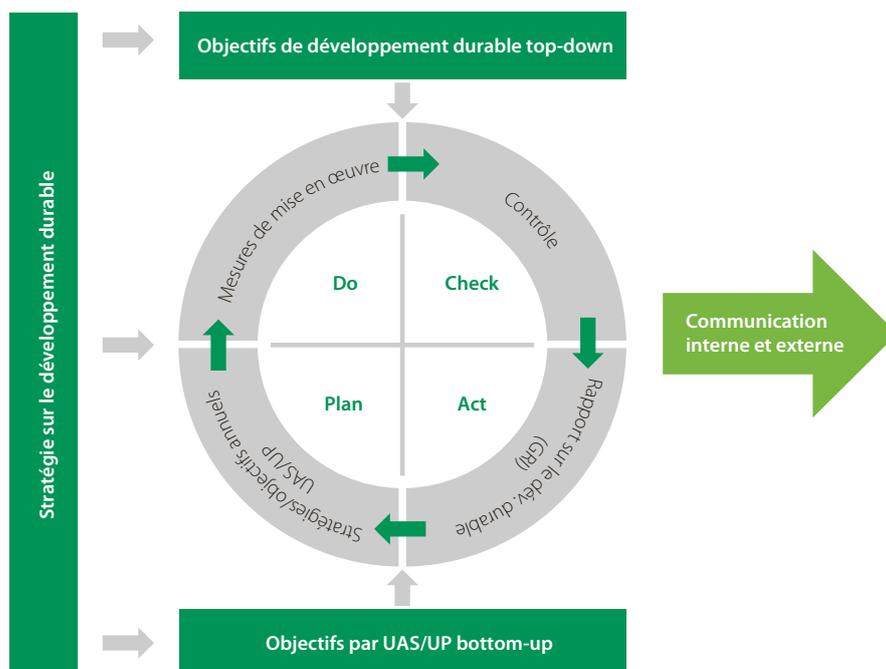
Fonction	Rend compte des thèmes suivants au Comité directeur
Chef(fe) de projet Développement durable et Engagement fenaco	Rédaction du Rapport sur le développement durable selon la méthode GRI, direction du Groupe de travail Développement durable, soutien aux activités volontaires des UAS/UP dans le domaine du développement durable et communication sur ces activités
Chef(fe) de l'UP Développement durable et Environnement	Projets dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la protection du climat, de la neutralité carbone et des innovations, ainsi qu'établissement du Rapport sur le développement durable.
Chef(fe) de l'UP Communication d'entreprise	Communication, relations publiques, rédaction du rapport de gestion
Collaborateur/collaboratrice scientifique Projets spéciaux fenaco	Coopérations dans la recherche, collecte de données, analyses

Intégration du développement durable au sein du processus global de direction et de fixation des objectifs

L'impact des mesures adoptées pour promouvoir le développement durable est étudié chaque année, parallèlement à la publication du rapport de gestion au mois de mai de l'année suivante. A ce moment-là, les membres du Comité directeur disposent de toutes les informations et de tous les chiffres pertinents pour pouvoir identifier les conséquences positives ou négatives et en discuter.

L'examen courant des nouvelles idées et demandes de projet en rapport avec le développement durable est du ressort de l'Unité de prestations Développement durable et Environnement. Si elles sont pertinentes, les propositions sont présentées au Comité directeur pour approbation.

Dans une optique de développement continu, les conclusions des Rapports sur le développement durable, les tendances révélées par les indicateurs et les résultats des dialogues avec les parties prenantes sont intégrés dans le système global de direction et de fixation des objectifs de fenaco société coopérative (GRI 102-40, GRI 102-31). Le point-clé est la version résumée de la stratégie globale annuelle des différentes UAS/UP ainsi que leurs objectifs annuels.

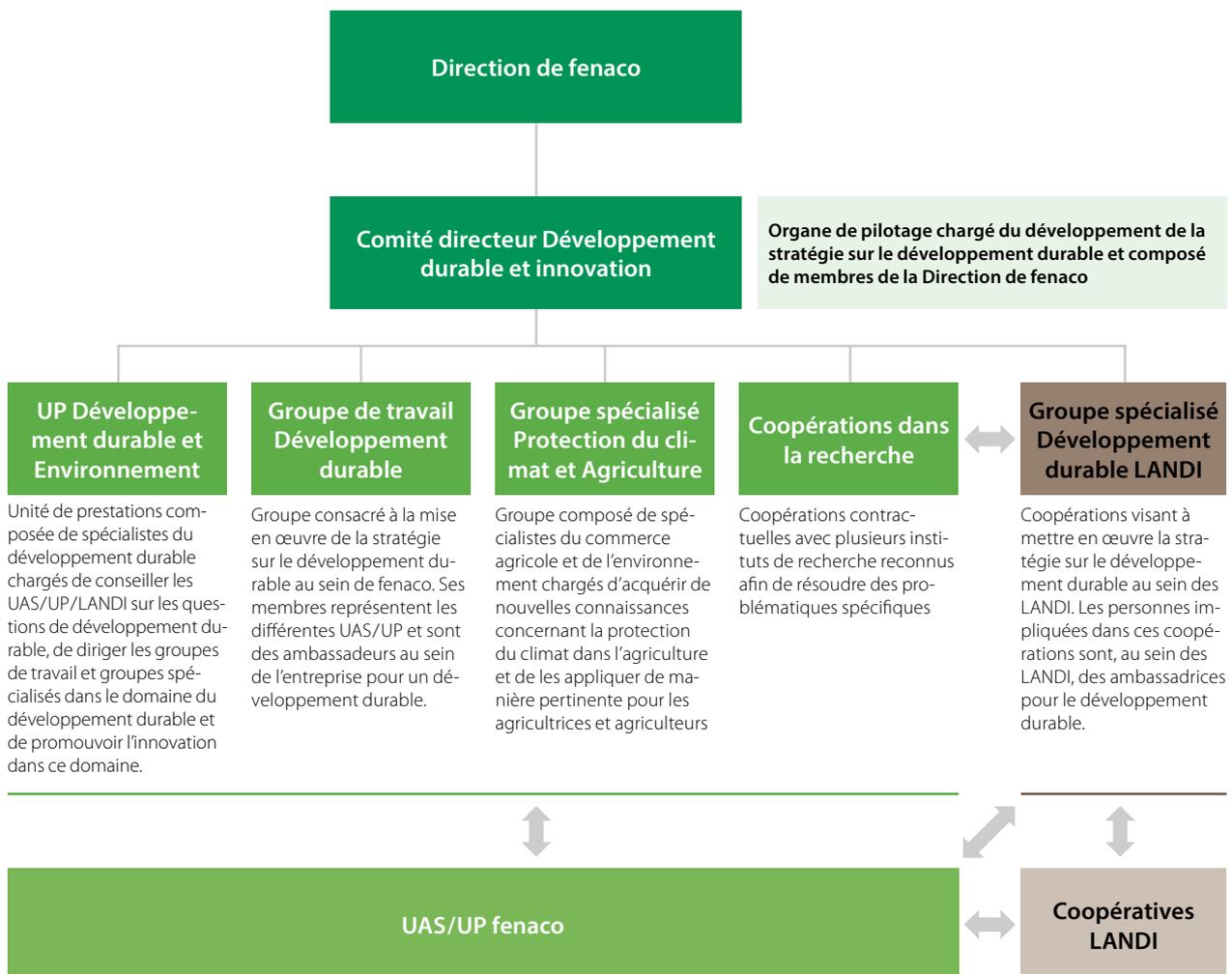


Intégration du développement durable au sein du processus global de conduite/de fixation des objectifs (processus d'amélioration continu PDCA)

Intégration et collaboration de l'ensemble des unités structurelles dans le processus de développement durable

En plus du Comité directeur Développement durable et innovation, il existe un Groupe de travail Développement durable. Il comprend environ 30 membres représentant les différentes UAS/UP. Ces derniers sont formés et sensibilisés aux thématiques du développement durable. Ils font office d'ambassadeurs internes auprès de la Direction de leur UAS/UP. Grâce à cette configuration, les thèmes prioritaires et les objectifs de développement durable sont largement soutenus. Les points communs, les chevauchements et les conflits qui découlent de ces objectifs peuvent en outre être soigneusement pris en compte (GRI 102-22). Les interactions entre les différents organes sont définies de façon claire et simple.

En vue d'appliquer le processus de développement durable de manière sensée et cohérente à l'ensemble du groupe fenaco-LANDI, le Groupe spécialisé Développement durable LANDI, pendant du Groupe de travail Développement durable de fenaco, a été constitué. Les 10 membres qui le composent sont les ambassadeurs du développement durable au sein des LANDI.



Intégration et collaboration de l'ensemble des UAS/UP et des coopératives LANDI dans le processus de développement durable

Objectifs de développement durable

Se basant sur ses sept thèmes prioritaires, fenaco société coopérative s'est fixé 14 objectifs de développement durable à long terme pour la période allant de 2019 à 2025. Toutes les UAS/UP sont tenues d'intégrer au moins trois de ces objectifs ainsi que des mesures concrètes adéquates dans leur stratégie résumée (GRI 103-2).

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Détails pages	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		20-21	2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		21-22	2 12
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	Annuellement		26-27	9
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation	Annuellement		30	10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation	Annuellement		30	10 16
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025		35	1 8 11
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025		41	4 5 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025		42-43	8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2022		44	3 8
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025		50	12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025		51-53	6 12 14 15
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 15% Confédération + 20% en interne	2022		56	7 13
13	Réduction des émissions de CO ₂	- 2% par an au niveau de la Confédération sur les combustibles fossiles	2024		57-58	7 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité PV dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10%	2025		58-59	7



Atteint



Mesures en cours d'exécution



Mesures supplémentaires nécessaires

L'objectif n° 13 a été atteint en 2020. En raison de retards dans l'élaboration de la législation, c'est un objectif de 2% de réduction de CO₂ par an qui a été fixé (voir page 56), provisoirement, jusqu'à fin 2024.

Contexte du marché

Notre ambition

Nous renforçons continuellement notre position sur le marché avec des denrées alimentaires suisses innovantes.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Proximité avec notre clientèle, les consommatrices et consommateurs et prise en compte de ses besoins
- Action en partenariat avec les fournisseurs et les clients
- Meilleure compétitivité dans la chaîne de valeur ajoutée, du champ et de l'étable jusqu'aux consommatrices et consommateurs
- Utilisation ciblée des ressources et exploitation de nos potentiels
- Avantages pour les membres de la société coopérative

Importance

fenaco société coopérative est active tout au long de la chaîne de valeur ajoutée des denrées alimentaires : culture, récolte, stockage, transformation et distribution. Nos activités principales se déroulent en Suisse. La production helvétique se distingue par des structures adaptées aux régions et décentralisées, des distances de transport courtes, son souci de la qualité et le degré de sécurité élevé de ses produits. En outre, elle affiche déjà un niveau élevé en matière de développement durable. Il s'agit de renforcer et de développer encore cet atout par rapport à la production étrangère. L'acquisition de matières premières importées est nécessaire et primordiale lorsque certaines denrées agricoles ne peuvent pas être produites dans les conditions climatiques qui prévalent en Suisse ou qu'elles ne sont pas disponibles en quantités suffisantes en Suisse (p. ex. céréales fourragères, légumes).

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12

Reporting

Provenance des denrées alimentaires

Produit	Degré d'autosuffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Blé panifiable	80.3	●	
Semences de colza	92.3	●	
Huile de colza	66.6	●	
Graines de tournesol	73.7	●	
Huile de tournesol	9.3	●	
Pommes de terre (de transformation et de consommation)	95.3*	●	
Carottes (transformation et produits frais)	96.6*	●	
Tomates	47.4	●	
Haricots (transformation et produits frais)	80.0*	●	
Pois (transformation)	97.0*	●	
Pommes de table	92.6	●	
Pommes à cidre	100	●	
Poires de table	66.9	●	
Poires à cidre	100	●	
Sucre (betteraves)	77.5	●	
Raisins rouges/blancs (pour la production de vin)	100	●	
Vin rosé/rouge/blanc	37.7*	●	
Viande de veau	97.8	●	
Viande de bœuf (gros bétail)	76.9	●	
Viande de mouton	40.8	●	
Viande de porc	92.0	●	
Volaille	64.7	●	
Œufs crus en coquille	77.8*	●	
Total (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	64.9*	●	Taux produits CH fenaco = 92,0%

● Atteint
 ● Mesures en cours d'exécution
 ● Mesures supplémentaires nécessaires

Explications

- * Au moment de la fin de la rédaction du rapport, les derniers chiffres statistiques n'étaient pas disponibles pour l'année sous revue : la moyenne des années 2018 à 2020 s'applique.
- L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part CH des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance alimentaire suisse.
- Le choix des denrées alimentaires transformées n'est pas exhaustif et se fonde sur les denrées alimentaires importantes pour fenaco. Les denrées alimentaires non importantes (p. ex. riz, poisson, chocolat, café) ne sont pas prises en compte.
- fenaco établit chaque année un décompte interne du flux des marchandises afin d'établir la part indigène et la part des importations. Les valeurs-cibles se basent sur la moyenne roulante des rendements des trois dernières années afin de compenser les fluctuations des récoltes.

- Une distinction est établie entre les produits suisses et les importations, la part indigène étant exprimée en %. Les quantités ne sont pas publiées.
- Les statistiques publiques des différentes associations professionnelles servent de source pour le degré d'autosuffisance alimentaire : statistiques annuelles de Swiss granum et Swiss Impex, rapport annuel de l'USPPT, ProfiReports CCM (Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales), statistiques annuelles de FUS (Fruit-Union Suisse), statistiques annuelles « L'année viticole » de l'OFAG, statistiques annuelles « Le marché de la viande en chiffres » de Proviande, statistiques annuelles d'Aviforum « Aviculture en chiffres » et statistiques annuelles de Sucre Suisse SA ou de Réserve Suisse.
- Pour le blé panifiable : le relevé de données contient une lacune systématique pour toutes les LANDI/tous les centres collecteurs de céréales qui réceptionnent du blé panifiable IP-SUISSE en régie propre et le commercialisent directement sans passer par GOF.

Provenance des aliments fourragers

Produit	Degré d'autosuffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Orge fourragère	81.9		
Blé fourrager	19.4		
Mais-grain	53.9		Part élevée de séchage par les agricultrices et agriculteurs
Triticale	99.2		
Graines de soja entières	71.0		
Pois fourrager	53.7		
Sous-produits du soja	0.0		
Sous-produits du colza	39.3		
Total* (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	40.3		Taux produits CH fenaco = 36.8%

 Atteint
  Mesures en cours d'exécution
  Mesures supplémentaires nécessaires

Explications

- * En 2021, les récoltes indigènes pour les aliments fourragers ont été exceptionnellement faibles du fait des conditions météorologiques. En tant que fournisseur leader, fenaco a assuré des importations complémentaires d'Europe pour différents acteurs du marché. Le degré d'autosuffisance global est donc légèrement inférieur à celui de l'année précédente.
- L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part CH des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance alimentaire suisse.
- Outre les denrées alimentaires, les principales matières premières pour les aliments fourragers sont recensées par provenance.
- Une distinction est établie entre les produits suisses et les importations, la part indigène étant exprimée en %. Les quantités ne sont pas publiées.
- Le type de saisie des données et de calcul est le même que celui des denrées alimentaires.
- Base de calcul : statistiques annuelles de Swiss granum et Swiss Impex.

Renforcement des normes en matière de développement durable pour les matières premières des aliments fourragers

Environ 85% des aliments fourragers consommés par les animaux de rente en Suisse sont produits dans le pays. Pour le fourrage grossier, cette part se situe entre 95 et 100% selon les années. Pour les fourrages concentrés, le degré d'autosuffisance alimentaire s'élève à 40% seulement et l'agriculture dépend des importations. Face à ce constat, fenaco suit deux axes stratégiques :

1. La part d'aliments fourragers indigènes doit être accrue avec des cultures supplémentaires, p. ex. du blé fourrager.
2. Dans la mesure du possible, les importations doivent être issues d'une production durable et/ou européenne.

Les efforts paient, comme l'illustre l'exemple du soja : les importations de soja européen de fenaco se sont en effet de nouveau accrues pour atteindre 80%. Les importations d'outre-mer ont quant à elles reculé de 20%. L'ensemble des importations de soja ont respecté les exigences du Réseau suisse pour le soja.

En collaboration avec le Réseau suisse pour le soja, il a été décidé que les brisures de riz et le gluten de maïs seraient désormais uniquement achetés auprès de producteurs durables. A partir de la récolte 2021, le blé, l'orge et l'avoine fourragers doivent en outre provenir de cultures où le glyphosate n'est pas utilisé pour accélérer la maturité (dessiccation). Cette exigence est valable pour AQ-Viande Suisse ainsi que pour ses détenteurs de licence IP-SUISSE, Bio Suisse et Vache mère Suisse.

Calcul consolidé de valeur ajoutée (en KCHF)

Source	2021	2020	2019
Produit net résultant de livraisons et de prestations	7 366 349	6 777 282	6 988 463
Prestations reçues provenant des pouvoirs publics	27 142	23 645	30 665
Performance globale	7 393 491	6 800 927	7 019 128
Prestations préalables utilisées	- 5 594 754	- 5 065 774	- 5 329 599
Création de valeur brute	1 798 737	1 735 153	1 689 529
Amortissements et provisions	- 179 477	- 162 602	- 144 156
Création de valeur nette	1 619 260	1 572 551	1 545 373
Utilisation			
Collaboratrices et collaborateurs	- 855 852	- 832 547	- 793 800
Pouvoirs publics	- 628 485	- 597 709	- 634 001
Bailleurs de fonds	- 6 937	- 6 799	- 7 502
Rémunération du capital social (y c. dividendes aux tiers)	- 8 378	- 8 171	- 8 121
Bénéfices non distribués (autofinancement)	- 119 608	- 127 325	- 101 949
Total utilisation	- 1 619 260	- 1 572 551	- 1 545 373

Explications

- Le calcul de la valeur économique directe générée et distribuée est effectué par le biais de ce que l'on appelle le calcul de valeur ajoutée. A travers cet indicateur, nous démontrons quelle valeur ajoutée est réalisée à partir des résultats nets des ventes et des contributions provenant des pouvoirs publics, et comment est utilisée la valeur ajoutée en faveur des collaboratrices et collaborateurs, des pouvoirs publics, des investisseurs et des membres.
- Correspond au GRI 201-1.

Dépenses en Suisse (fournisseurs locaux)

Domaine d'activité	Charges de marchandises		Charges de marchandises		Charges de marchandises	
	Total 2021 KCHF	Part suisse 2021%	Total 2020 KCHF	Part suisse 2020%	Total 2019 KCHF	Part suisse 2019%
Agro	1 440 548	72.1	1 366 769	76.4	1 381 322	74.6
Industrie alimentaire	939 884	92.2	896 208	91.0	874 649	91.0
Commerce de détail	1 484 183	80.6	1 461 042	83.6	1 281 218	82.4
Energie	1 365 258	91.6	1 129 260	94.0	1 486 798	87.8
Divers	175 578	98.5	211 540	95.7	209 090	94.6
Total entités suisses de fenaco	5 405 451	83.7	5 064 819	85.8	5 233 077	83.8
Total entités étrangères de fenaco	286 625	10.80	256 093	0.1	217 531	0.0
Total fenaco	5 692 076	80.0	5 320 912	81.7	5 450 608	80.4

Explications

- Le terme GRI « local » s'applique à toute la Suisse.
- Les dépenses correspondent aux charges de marchandises de l'ensemble des UAS de fenaco pour les achats effectués auprès de fournisseurs externes. Les achats internes à fenaco ne sont pas inclus.
- Tous les groupes de marchandises (Food, Feed, Non-Food) sont inclus, mais pas les prestations.
- Toutes les entités suisses et étrangères de fenaco sont prises en compte.
- La part Suisse en % correspond à la valeur des marchandises commandées par fenaco auprès des agriculteurs et des fournisseurs suisses. La part en % ne correspond toutefois pas au pays d'origine ou de provenance de la marchandise (p. ex. combustibles et carburants acquis auprès de raffineries et de commerçants suisses, bien que le pétrole brut provienne de l'étranger).
- Correspond au GRI 204-1.

Attribution de mandat pour une importante commande de caisses en bois suisse

fenaco Produits du sol a commandé auprès de deux fournisseurs helvétiques 4700 grandes caisses labellisées Bois Suisse pour les pommes de terre et les légumes de garde. Il s'agit du plus gros mandat jamais attribué en Suisse pour ce type de contenants, ce qui montre l'engagement de fenaco en faveur du site de production de bois qu'est la Suisse.

Engagement international

Entreprise	Activité	Pays/site
Etablissements Ballanger SAS	Technique agricole	France/Prahecq
Locatech Agri Ouest SAS	Technique agricole	France/Aigrefeuille-d'Aunis
Agrishop SAS	Technique agricole	France/Aigrefeuille-d'Aunis
Angoulême Matériel Agricole SAS	Technique agricole	France/Vars
Landwelt GmbH	Commerce de détail	Allgemagne/Lahr

Explications

- Seules sont listées les expansions réalisées au niveau international pendant l'année sous revue. La liste complète des entreprises étrangères figure dans le rapport de gestion (pages 106 à 109). Le contexte de ces acquisitions est expliqué dans le rapport de situation du rapport de gestion (pages 20 à 35).
- Correspond au GRI 102-4.

Prix et distinctions

Prix	Prestation récompensée	Décerné par	Informations complémentaires
Médaille d'argent EcoVadis pour frigemo	Système de gestion de la RSE classé parmi le top 10% des entreprises évaluées	EcoVadis	ecovadis.com
13 ^e rang du classement GfK Business Reflector et 6 ^e rang dans la catégorie « Entreprises les plus responsables » pour LANDI	Classement des principales marques suisses selon leur réputation	GfK	GfK Business Reflector 2021
Progression de fenaco société coopérative dans la catégorie « Advancing » pour le reporting en matière de développement durable	Score de 62% pour le rapport sur le développement durable de fenaco, un score supérieur à la moyenne en comparaison avec 151 entreprises	öbu	focusedreporting.ch
Prix Solaire Suisse dans la catégorie « Rénovations » pour AGROLA et d'autres partenaires de projet	Façade du siège principal de Coop à Bâle	Agence Solaire Suisse	www.solaragentur.ch
Diplôme Prix Solaire Suisse dans la catégorie « Rénovations » pour AGROLA et d'autres partenaires de projet	Toit en pente d'un bâtiment plus que centenaire à Zurich	Agence Solaire Suisse	www.solaragentur.ch
Diplôme Prix Solaire Suisse dans la catégorie « Nouvelles constructions » pour AGROLA et d'autres partenaires de projet	Nouvelle construction d'un immeuble de 12 appartements pour personnes âgées dans le parc d'une villa classée monument historique à Pratteln	Agence Solaire Suisse	www.solaragentur.ch
Vignette « Nouveauté » à la foire Suisse Tier pour Anicom et d'autres partenaires de projet	Application eTransit pour l'établissement, le remplissage et le stockage des documents d'accompagnement électroniques lors du transport des animaux	Jury Suisse Tier	visit.suissetier.ch
Vignette « Nouveauté » à la foire Suisse Tier pour UFA	Concept moutons UFA pour les pros et aliment fourrager UFA 391 securo natur pour les porcelets bio	Jury Suisse Tier	visit.suissetier.ch
Vignette « Prix spécial » à la foire Suisse Tier pour UFA	Module barto « UFA Gallo Support » et aliment fourrager inhibiteur de méthane UFA 295 biotine USCF pour les vaches laitières	Jury Suisse Tier	visit.suissetier.ch
Q-Award descerné à fenaco société coopérative	Relaunch de grande qualité de la publication spécialisée dans l'agriculture Revue UFA	Association des éditeurs de médias suisses	schweizermedien.ch
Award « Printed in Switzerland » pour Volg	Label de qualité et d'origine pour les produits imprimés réalisés en Suisse	Viscom	viscom.ch

Explications

- Les distinctions mentionnées ont été choisies en fonction de leur pertinence pour la stratégie sur le développement durable de fenaco.

Innovation et processus

Notre ambition

Nous misons sur des innovations relatives aux produits et aux processus dans tous nos domaines d'activité.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Utilisation de technologies de pointe dans le domaine agricole, la logistique et la production
- Optimisation permanente des processus internes
- Nouveaux produits ayant une valeur ajoutée pour la clientèle ainsi que les consommatrices et consommateurs
- Processus d'innovation internes par des équipes de développement engagées
- Collaboration active avec les secteurs des sciences et de la recherche

Importance

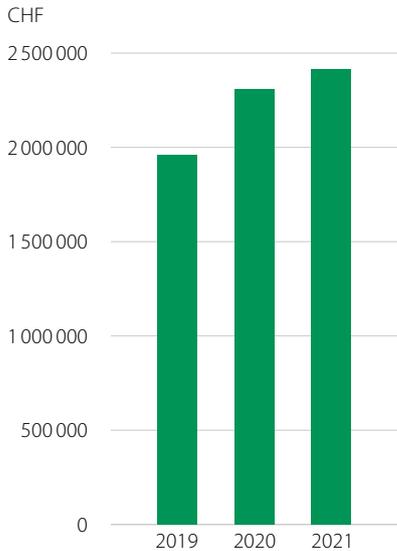
fenaco s'engage pour l'avenir d'une agriculture suisse productrice. Les agricultrices et agriculteurs suisses doivent pouvoir produire de manière plus efficace, plus durable et plus performante grâce à fenaco. L'innovation résulte d'une longueur d'avance dans les connaissances, le savoir-faire et les actions. Elle nécessite une culture d'entreprise et un état d'esprit progressistes qui visent à développer nos atouts sur la durée. L'innovation ne regroupe pas uniquement les nouveautés. Les processus, technologies et produits existants doivent sans cesse être remis en question et optimisés pour gagner en efficacité. Ils offrent d'importants potentiels, par exemple pour la rentabilité ou l'efficacité énergétique. fenaco est en outre un employeur important pour les diplômées et diplômés des hautes écoles, des Hautes écoles spécialisées et des écoles supérieures dans le domaine de l'agronomie et de la technologie des denrées alimentaires. Le contact avec les institutions actives dans la recherche et le développement ainsi que l'utilisation des potentiels des jeunes professionnels motivés sont des facteurs de succès importants.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	Annuellement		9

Reporting

Contributions à l'innovation



Explications

La somme totale des contributions à l'innovation se compose comme suit :

- a) Coopérations à long terme dans la recherche
- b) Projets d'innovation stratégiques financés par fenaco
- c) Projets d'innovation \geq CHF 50 000 financés par les UAS/UP

La compilation ci-dessous donne une vue d'ensemble des différents projets d'innovation qui ont été lancés, poursuivis ou clôturés pendant l'année sous revue.

a) Coopérations à long terme dans la recherche

- **PestiRed** : ce projet mené en collaboration avec Agroscope, IP-SUISSE et d'autres partenaires vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques de synthèse de 75%.
- **Chaire spécialisée dans la sélection végétale moléculaire à l'EPF Zurich** : les recherches se concentrent sur la mise au point de nouvelles techniques de sélection de plantes fourragères permettant d'améliorer le rendement et l'efficacité de ces plantes. L'ETH Zurich Foundation est soutenue via une donation.
- **Remplacement du cuivre dans la protection des plantes** : l'objectif du projet avec le FiBL est de commercialiser un produit de substitution au cuivre, p. ex. pour lutter contre le mildiou dans les vignes.
- **Soutien à la production de pommes à cidre bio** : ce projet mené en coopération avec le FiBL vise à trouver des solutions pour accroître la productivité de la culture biologique de pommes à cidre.
- **Pôle de recherche sur le smart sustainable farming** : l'institut de recherche World Food System Center de l'EPFZ se situe au carrefour de l'agriculture, des systèmes de production durable, de la robotique et de l'intelligence artificielle. En soutenant différents projets, il participe au développement d'une production agricole durable, innovante et compétitive.
- **Champignons entomopathogènes** : ce projet mené avec Agroscope étudie les possibilités d'emploi de champignons comme produits phytosanitaires naturels.

b) Projets d'innovation stratégiques financés par fenaco

- **Production piscicole en milieu agricole** : quel est le potentiel de la production piscicole agricole ? fenaco fournit une base de décision aux agricultrices et agriculteurs suisses à l'aide d'une installation-test.
- **barto powered by 365FarmNet** : le gestionnaire d'exploitation suisse facilite la documentation des données pour les agricultrices et agriculteurs tout en leur fournissant une base de décision pour leur entreprise. fenaco compte parmi les dix acteurs du secteur qui participent à cette start-up et font ainsi avancer la digitalisation de l'agriculture suisse.
- **Ecorobotix, SoilOptix, Stenon et UV Boosting** : différents projets dans le domaine de la protection alternative des plantes (détails pages 50 à 52).

- **Projet charbon végétal** : le charbon végétal représente un puits de carbone essentiel et offre de nouvelles possibilités en tant qu'amendement ou complément alimentaire. Dans le cadre d'un projet, fenaco société coopérative examine le potentiel lié à la fabrication de charbon végétal.

c) Projets d'innovation ≥ CHF 50 000 financés par les UAS/UP

- **Helventomill** : le projet doit déterminer dans quelle mesure les protéines et les lipides issus des insectes peuvent servir de composants à la fabrication des aliments fourragers en Suisse.
- **Innovation robotique pour le conditionnement des pommes de terre** : une cellule robotisée unique en Europe composée d'un bras aux multiples fonctions saisit les sacs de pommes de terre pour les mettre dans des caissettes puis empile ces dernières sur des palettes Europe. Cette installation a été développée en collaboration avec la start-up emmentalaise spécialisée dans la construction de machine TwinAutomation.
- **Robot agricole Anatis** : le groupe Serco et AGROLINE réalisent ensemble des essais pratiques avec le robot agricole autonome Anatis en Suisse. Développé par le fabriquant de machines agricoles français Carré, ce robot sert à lutter contre les adventices.

d) Autres projets d'innovation des UAS/UP

- **Moisture Balance** : en optimisant les processus thermiques dans la production d'aliments fourragers, UFA a pu améliorer la qualité de ses produits tout en réduisant sa consommation d'énergie. Cette solution a été mise au point en collaboration avec l'entreprise suisse Bühler, spécialiste en mécanique technique et leader mondial.
- **MaisNet** : le projet commun de LANDOR et Melior vise à rendre la culture du maïs plus durable, en agissant notamment au niveau de la fumure et de la lixiviation des nitrates.
- **Variété de tournesol Open Pollinating High Oleic (HO)** : depuis des années, des essais sont conduits en Suisse pour sélectionner une variété de tournesol reproductible adaptée à la culture bio. fenaco GOF soutient ces essais.
- **Recyclage du phosphore (TSP)** : en collaboration avec des partenaires de l'industrie, LANDOR s'engage pour que l'on puisse bientôt récupérer le phosphore des eaux usées et de la farine animale. Il sera ensuite traité, puis utilisé comme engrais dans l'agriculture.
- **Lubrifiant pour convoyeur plus écologique** : Halag Chemie a développé un nouveau lubrifiant pour convoyeur présentant une moindre dangerosité pour les eaux (classe 1).

Responsabilité entrepreneuriale

Notre ambition

Nous nous engageons pour une direction d'entreprise et des activités transparentes et responsables.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Actions fiables, prévisibles et indépendantes
- Approvisionnement et commerce équitables
- Communication active et établissement de rapports
- Règles de conduite internes et conformité légale
- Système coopératif et participation
- Dialogue avec les groupes d'intérêts

Importance

A nos yeux, le respect des exigences légales ainsi que le comportement correct de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs (règles de conduite) vont de soi. Les consommatrices et consommateurs, le grand public, les autorités et les ONG exigent davantage de transparence au niveau des conditions sociales de travail, du commerce équitable, de la traçabilité et de la responsabilité des entreprises productrices. fenaco accorde une grande importance à la provenance, aux méthodes de production et à l'acceptabilité sociale des flux de marchandises internationaux dans les catégories de biens tels que les engrais, le soja, les céréales fourragères, les fruits et les légumes, les textiles, les appareils électriques et électroniques, les articles ménagers, les articles de jardin, la tourbe, le bois et les énergies fossiles.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation	Annuellement		10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation	Annuellement		10 16

Reporting

Cas de corruption

Nombre et type de cas	2021	2020	2019
Nombre total de violations liées à la corruption (cas avérés)	0	0	0
dont nombre de cas ayant eu des conséquences pour les collaboratrices et collaborateurs fautifs	0	0	0
dont nombre de cas impliquant des violations contractuelles avec des partenaires commerciaux	0	0	0

Explications

- La corruption engendre des coûts économiques et sociétaux élevés. La lutte contre celle-ci revêt une importance capitale.
- En tant qu'organisation responsable et fiable, fenaco poursuit une politique de tolérance zéro concernant les cas de corruption.
- Les collaboratrices et collaborateurs sont sensibilisés à la problématique de la corruption et à ses conséquences en apprenant à la reconnaître et à la combattre en temps utile.
- Le recensement et le compte rendu des cas confirmés de corruption doivent viser un effet préventif et contribuent à l'établissement d'une prise de conscience interne des manquements et d'une culture d'annonce des indices de comportement corrompu et des irrégularités.
- Correspond au GRI 205-3.

Comportement anticoncurrentiel

Nombre et type de cas	2021	2020	2019
Commission de la concurrence (COMCO)			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	1	1	0
Nombre de sanctions décidées	0	0	0
Surveillance des prix			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	0	0	0
Nombre de décisions/règlements à l'amiable	0	0	0

La procédure d'enquête ouverte en 2020 par la Commission de la concurrence (COMCO) en lien avec la société de recouvrement Markant Handels- und Industriewaren-Vermittlungs AG (Markant) est encore en cours. Markant est propriétaire d'une organisation de prestations de services pour les opérations sur marchandises en Suisse (Markant Syntrade Schweiz AG), dont Volg Konsumwaren AG, Cadar SA et LANDI Suisse SA sont membres.

Explications

- Le bon fonctionnement de la concurrence est essentiel à la promotion d'une économie de marché libérale.
- Les collaboratrices et collaborateurs doivent connaître les principes de la concurrence loyale et sont tenus de respecter les règles du droit de la concurrence.
- Le compte rendu rapporte les procédures en matière de droit de la concurrence, les décisions prises par les autorités (Commission de la concurrence), les décisions judiciaires sur les comportements anticoncurrentiels ainsi que les procédures et les décisions prises par les autorités (Surveillance des prix) concernant les prix abusifs.
- Correspond au GRI 206-1.

Annonces en matière de compliance

Organe de contrôle/type de rapport	2021	2020	2019
Révision interne/SCI	0	0	0
Révision externe	0	0	0
Rapport sur la compliance	1 délit pécuniaire	0	2 délits pécuniaires
Rapport sur les risques	0	0	0

L'annonce en matière de compliance rapportée est un délit pécuniaire présumé.

Explications

- La mise en place et le développement d'une compliance efficace sont déterminants pour fenaco.
- Les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de signaler les irrégularités constatées et les éventuels manquements à l'encontre du code de conduite à leurs supérieurs, aux RH, au service de compliance central ou à d'autres organes. Des processus standardisés dans les RH définissent la procédure à appliquer pour protéger l'intégrité personnelle des collaboratrices et collaborateurs.
- Les procédures relatives à la gestion des annonces d'éventuels manquements sont mises en œuvre en faisant régulièrement appel au service juridique. Par ailleurs, il est également fait appel aux RH dans le cas d'affaires relevant du droit pénal et dans celui de manquements en lien avec le droit du travail.
- Le compte rendu fait état du nombre et du type d'annonces en matière de compliance. Ces dernières sont par ailleurs mentionnées dans les rapports internes à l'intention de la Direction et de l'organe de contrôle suprême.
- Correspond aux GRI 102-33, GRI 102-34 et 102-11.

Protection des données

La révision de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) qui devrait entrer en vigueur en 2023 renforcera les exigences applicables au traitement des données personnelles. Les entreprises doivent examiner leurs réglementations en matière de droit sur la protection des données et, le cas échéant, les adapter. Le Conseiller à la protection des données du groupe fenaco-LANDI au sein de l'Unité de prestations Droit et Compliance a aidé les unités structurelles à gérer le nombre accru de demandes de renseignements, à répondre aux questions de la clientèle en matière de droit sur la protection des données et à définir des mesures de préparation dans le but de respecter les nouvelles prescriptions liées à la protection des données.

Initiatives en matière de développement durable

Au cours de l'année sous revue, fenaco a rejoint, lancé ou soutenu les initiatives en matière de développement durable suivantes (GRI 102-12) :

- En tant que membre du Conseil consultatif régional du Plateau central de la Banque nationale suisse, le Président de la Direction de fenaco apporte les connaissances de fenaco dans l'évaluation de la situation économique de la Suisse.
- frigemo est devenue membre de la Commission de la durabilité nouvellement créée de l'association professionnelle FIAL (Fédération des Industries Alimentaires).
- frigemo est devenue membre de la Swiss Protein Association nouvellement créée. L'objectif consiste à promouvoir les protéines végétales alternatives dans l'alimentation humaine et à mettre davantage en réseau les acteurs de la chaîne de valeur ajoutée.
- Volg a renforcé son partenariat avec la fondation Theodora.
- Le 1^{er} juillet 2021, Volg est devenue membre de l'association United Against Waste.
- fenaco est l'un des membres fondateurs de l'association nouvellement créée « Les variétés de demain ». L'association s'engage en faveur d'une sélection végétale forte et encourage une ouverture vis-à-vis des nouvelles méthodes de sélection basées sur la biologie moléculaire.

Affiliations à des associations d'intérêts

Organisation	Domaines de compétence
Union Suisse des Paysans (USP)	Contribution de section/cotisation de membre
Fruit-Union Suisse (FUS)	Planification de la commercialisation, publicité en faveur des fruits suisses, promotion de la qualité, information et formation
SWISSCOFEL (Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre)	Présentation et représentation des intérêts des membres pour atteindre un succès commercial efficace et concret
Association suisse des brasseries	Soutien des intérêts professionnels et économiques des brasseries, promotion des mesures de rationalisation dans le secteur brassicole à travers des normes, des travaux de recherche et l'échange d'expériences

Explications

- La liste inclut les affiliations dont les cotisations s'élèvent à \geq CHF 50 000 par an.
- Correspond au GRI 102-13.

Autres cotisations aux associations d'intérêts

Organisation	Affectation	2021 CHF	2020 CHF	2019 CHF
Union Suisse des Paysans (USP)	Soutien à la communication de base	100 000	100 000	100 000
Idée Coopérative (anciennement Communauté d'intérêts des entreprises coopératives, CIEC)	Contribution pour promouvoir la réputation et la reconnaissance des coopératives en tant que forme d'organisation	75 000	100 000	101 000
AgroCleanTech (ACT)	Contributions destinées à soutenir la protection du climat, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans l'agriculture	50 000	75 000	100 000
digitalswitzerland	Encouragement de la numérisation et la résolution des défis politiques, économiques et sociétaux y afférents	50 000	50 000	-

Explications

- La liste inclut les cotisations \geq CHF 50 000 par an.
- Correspond au GRI 102-13.

Contributions politiques

Organisation	Affectation	2021 CHF	2020 CHF	2019 CHF
Groupe national d'accompagnement contre l'initiative pour une eau potable propre	Campagne d'information « Nous protégeons ce que nous aimons »	–	–	200 000
Alliance contre les initiatives agricoles radicales	Contribution à la campagne de votation contre les initiatives « Pour une eau potable propre » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »	400 000	200 000	–

Explications

- La liste inclut les contributions ≥ CHF 50 000 par an versées à des partis politiques, des personnes ou des organisations.
- Correspond au GRI 415-1.

Dialogue avec les parties prenantes

Parties prenantes/partenaire de dialogue	Sujets de dialogue
Union Suisse des Paysans (USP)/ Président et Direction	Echanges, projets communs, politique agricole
IP Suisse/Directeur, Président et Vice-Président	Echanges, produits phytosanitaires alternatifs, état des lieux, projets communs
Bio Suisse/Président et Direction	Echanges, état des lieux, comparaison des défis et des opportunités
Idee Coopérative/CEO des membres	Echanges, état des lieux, projets communs
Organisations syndicales Unia et Syna/Responsable de domaine	Dialogue sur l'égalité salariale, négociations sur la révision des salaires et les conventions collectives de travail
Protection Suisse des Animaux (PSA)/ Direction	Contact relatif à des thèmes généraux
Max Havelaar/ Key Account Manager	Echanges, état des lieux, opportunités pour de nouveaux articles, projets et objectifs de Max Havelaar
Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF)/Président	Echanges, état des lieux, politique agricole
Suisseporcs/Président	Echanges, état des lieux, projets communs
Fédération suisse des engraisseurs de veaux (FSEV)/Président et Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
PET-Recycling Schweiz (PRS)/ Comité directeur et Direction	Chaque année, plusieurs séances du comité ainsi qu'un atelier visant à diriger l'association et à la développer.
Epicerie Caritas/Direction	Possibilités de collaboration

Explications

- Cette liste inclut les réunions au sommet auxquelles la Direction de fenaco a participé sans avoir d'intérêt financier majeur, et qui sont en rapport avec des objectifs ou des projets de développement durable.
- Un procès-verbal a été rédigé pour tous les entretiens évoqués ; les résultats et les mesures ont été abordés au sein du Comité directeur Développement durable et innovation.
- En outre, le CEO mène des entretiens généraux avec des clients, des autorités et des institutions sur divers sujets.
- Correspond aux GRI 102-43 et GRI 102-21.

Société

Notre ambition

Nous nous engageons pour des structures économiques régionales concurrentielles et un approvisionnement approprié dans les régions rurales.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Postes de travail et perspectives d'avenir dans les régions à caractère rural en Suisse
- Liens avec les paysans et paysannes, et proximité avec les consommatrices et consommateurs
- Approvisionnement de base en zone rurale
- Perception positive auprès de la population urbaine
- Changement des besoins en raison de l'évolution démographique

Importance

L'agriculture évolue sans cesse. Le changement structurel se poursuit sur sa lancée. En 2020, la Suisse comptait encore 49 400 entreprises agricoles – contre près de 80 000 en 1995, peu après la création de fenaco. La diminution de la surface agricole utile, un indice de la perte insidieuse de terres cultivables, est aussi une réalité. Ce phénomène affecte surtout les sites privilégiés situés en zone de plaine et sur le Plateau central. Une exploitation de montagne n'assure bien souvent pas une base d'existence suffisante pour une famille, qui doit alors accepter une activité accessoire. Les gens sont par ailleurs toujours plus nombreux à vivre dans les agglomérations et les localités situées à proximité des centres ou des villes. Dans les régions rurales, il s'ensuit que les infrastructures de première importance que sont les magasins de village, les offices postaux, les distributeurs automatiques ou les restaurants disparaissent.

	2021	2020	2015	2010	2005
Nombre d'entreprises agricoles actives Activité principale et accessoire	N/A	49 400	53 500	59 000	63 500
Surface agricole utile en Suisse	1 043 340 ha	1 044 000 ha	1 050 000 ha	1 052 000 ha	1 065 000 ha
Surface moyenne/exploitation	N/A	21.2 ha	19.7 ha	17.8 ha	16.7 ha

Sources : Union Suisse des Paysans et Office fédéral de la statistique

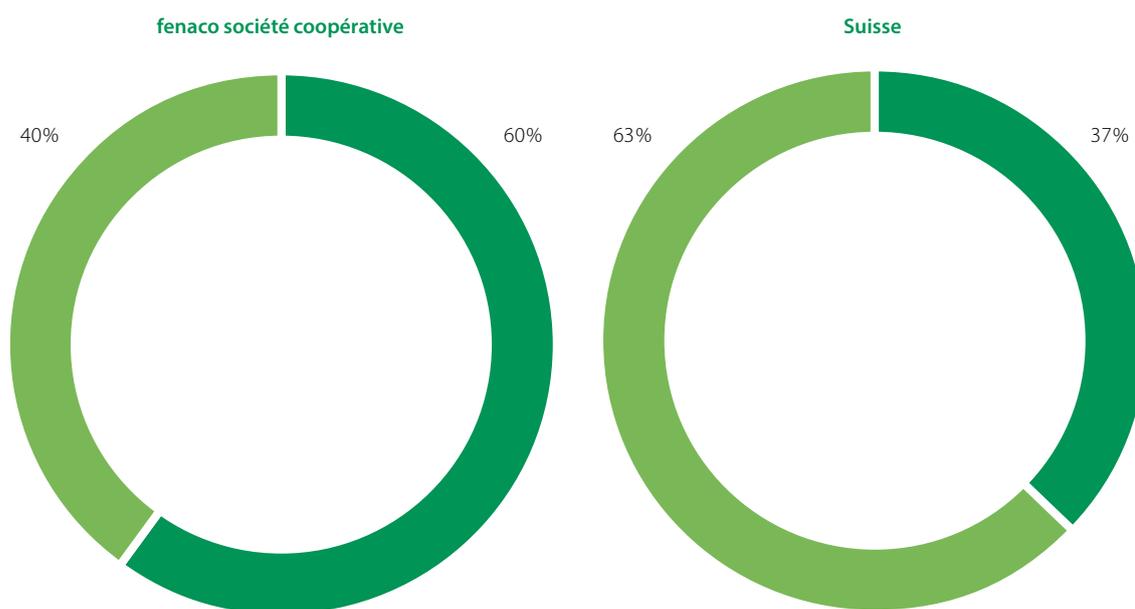
Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 habitants = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025		1 8 11

Reporting

Emplois dans les zones rurales

Organisation	2021	2020	2019
Part des emplois fenaco dans les communes de moins de 10 000 habitants	61%	60%	71%
Part des emplois suisses dans les communes de moins de 10 000 habitants	37%	37%	38%
Rapport fenaco : Suisse	1.7	1.6	1.9



- Emplois dans les zones rurales (communes de moins de 10 000 habitants)
- Emplois dans les zones urbaines (communes de plus de 9999 habitants)

Répartition des emplois dans les zones rurales et urbaines chez fenaco société coopérative et en Suisse en 2021

Explications

- Les chiffres-clés sur les communes de l'Office fédéral de la statistique (chiffres 2019) forment la base de données pour les emplois en Suisse.
- Il n'existe pas de définition officielle des « zones rurales ». fenaco inclut dans ces zones les communes de moins de 10 000 habitantes et habitants.
- La commune de Sursee, dans laquelle se trouvent de nombreux emplois de fenaco, a dépassé les 10 000 habitants en 2019 et fait donc désormais partie des zones urbaines. Cela a entraîné un changement significatif des chiffres pour l'année 2020.

Développement et effets des investissements dans les infrastructures

Vue d'ensemble des investissements en immobilisations corporelles

	2021 Mio de CHF	2020 Mio de CHF	2019 Mio de CHF
Investissements en immobilisations corporelles	147.1	145.1	149.9

Investissements individuels

Projet	Montant Mio de CHF	Description
Remplacement de la ligne PET aseptique à Sursee (LU) RAMSEIER Suisse SA	15.7	En remplaçant la ligne aseptique PET pour les produits sans gazéification, RAMSEIER améliore la sécurité d'exploitation. La capacité de remplissage s'élève à environ 35 millions de bouteilles PET par an avec trois roulements. La nouvelle installation permet de traiter désormais les bouchons sport, les étiquettes sleeve ainsi que des bouteilles de différentes nouvelles formes, ce qui représente des économies en termes d'entretien, de matériel d'exploitation, de vapeur, d'eau et d'eaux usées. Par ailleurs, les pertes de produit sont réduites au minimum.

Explications

- Tous les investissements individuels supérieurs ou égaux à CHF 5 Mio sont listés.
- Seuls les investissements terminés et entrés en service pendant l'année sous revue sont mentionnés.
- Correspond à GRI 203-1.

Autre engagement social

Convention de partenariat avec l'Aide Suisse aux Montagnards

Grâce au partenariat avec l'Aide Suisse aux Montagnards, fenaco soutient les entreprises agricoles dans les régions montagneuses. Les fonds sont alloués à des projets initiés et planifiés par des agricultrices et agriculteurs ou des communautés agricoles afin de leur assurer un meilleur avenir commercial.

Site	Soutien
Hergiswil bei Willisau (LU)	L'association laitière et de transport Napf a besoin d'un nouveau véhicule pour acheminer le lait de ses membres (Demeter, bio et PER) depuis leur ferme parfois reculée jusqu'à la fromagerie.

Fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence

Avec le fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence, fenaco société coopérative apporte une aide rapide et sans formalités aux entreprises agricoles financièrement touchées par des intempéries ou d'autres événements. Les demandes d'aide doivent être adressées par la LANDI locale. Cette dernière prend à sa charge le tiers de l'aide immédiate nécessaire tandis que fenaco verse les deux tiers restants par le biais de son Fonds d'aide en cas de catastrophe.

Situation difficile ou d'urgence	LANDI impliquée	Montant total
Incendie d'une ferme à Cortébert (BE)	LANDI ArcJura	CHF 10 000
Glissement de terrain à Rarogne (VS)	LANDI Oberwallis	CHF 2 850
Cas de botulisme au Mouret (FR)	LANDI Moléson-Sarine	CHF 3 000
Incendie d'une étable à vaches laitières à Oberbalm (BE)	LANDI Buchsi	CHF 10 000
Jeune agriculteur victime d'un accident mortel à Oberburg (BE)	LANDI KoWy	CHF 6 000
Chef d'exploitation expérimenté victime d'un accident mortel à Berne (BE)	LANDI KoWy	CHF 3 000
Pommiers endommagés par une tempête à Aesch (ZH)	LANDI Albis	CHF 6 000
Incendie d'une étable à Oberbalm (BE)	LANDI Schwarzwasser	CHF 6 000
Incendie d'une étable et du stock de fourrage à Rossinière (VD)	LANDI Moléson-Sarine	CHF 4 800
Perte de bétail à La Roche (FR)	LANDI Moléson-Sarine	CHF 3 000

Approvisionnement de base pendant la pandémie

Durant cette deuxième année de pandémie, fenaco a une nouvelle fois contribué grandement à la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse en fournissant denrées alimentaires, biens de première nécessité, énergie et agents de production agricoles. La pandémie a entraîné une hausse des prix et des ruptures de stock sur les marchés d'approvisionnement internationaux, ce qui constitue notamment un défi pour le secteur agricole. La planification des achats et les infrastructures de stockage performantes ont toutefois permis de garantir l'approvisionnement en engrais, en matières premières fourragères et en autres moyens de production critiques et d'atténuer nettement l'augmentation des prix.

A table : CHF 1 Mio pour la restauration suisse !

La pandémie a touché durement le secteur de la restauration. Or fenaco compte beaucoup d'entreprises de restauration dans sa clientèle. En avril, fenaco a lancé un signal clair de solidarité : l'ensemble du personnel a reçu un bon Lunch-Check d'une valeur de CHF 100.-.

Promotion du dialogue entre la ville et la campagne

En Suisse, le monde citadin et le monde rural ne cessent de s'éloigner. La cohésion sociale et la réussite du pays reposent pourtant sur une compréhension mutuelle. fenaco qui a atteint un résultat exceptionnel durant la pandémie a décidé de débloquer CHF 10 Mio pour des projets favorisant l'entente entre la ville et la campagne. L'accent est mis sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation. La somme est destinée à une fondation indépendante, qui est responsable de l'allocation des fonds.



Collaboratrices et collaborateurs

Notre ambition

Nous sommes un employeur orienté vers l'avenir, ouvert et attrayant pour des collaboratrices et collaborateurs ambitieux.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Conditions d'engagement correctes, équitables et compétitives
- Culture de conduite orientée sur les valeurs, le partenariat, les solutions et adaptée aux situations
- Reconnaissance, acceptation et mise en sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs
- Développement de nos compétences par des programmes de formation avec des intervenantes et intervenants internes
- Sécurité au travail et protection de la santé
- Organisation en réseau favorable à la communication

Importance

Les bonnes relations entre l'employeur et l'employé se traduisent par un climat d'entreprise agréable. Le respect, sans arrière-pensée, de la personnalité de chaque collaborateur, l'équité, la justice, la loyauté, la considération et le respect réciproques sont des éléments essentiels à l'instauration d'une bonne ambiance d'entreprise. La formation et la formation continue des collaboratrices et collaborateurs sont un autre pilier essentiel du développement constant de l'entreprise. Elles participent à la promotion individuelle des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à la création d'emplois attrayants. Le soutien à la relève ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances et d'un nouveau savoir-faire par de jeunes collaboratrices et collaborateurs bien formés est une tâche qui revêt toujours davantage d'importance pour toute entreprise qui souhaite rester compétitive.

Objectifs

N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025	●	4 5 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025	●	8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaboratrices et collaborateurs	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2022	●	3 8

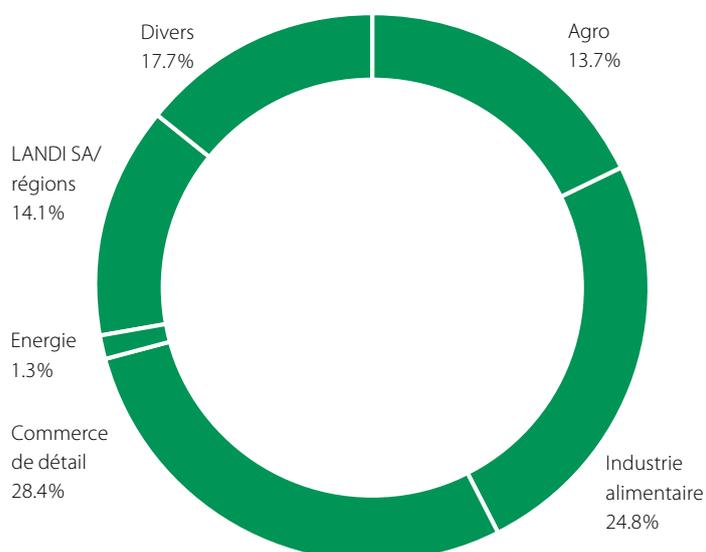
Reporting

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

	2021		2020		2019	
	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP
Agro	1 409	1 294	1 254	1 137	1 247	1 121
Industrie alimentaire	2 632	2 421	2 655	2 456	2 625	2 427
Commerce de détail	3 490	2 692	3 405	2 627	3 132	2 414
Energie	134	128	134	129	110	104
LANDI SA/régions	1 755	1 341	1 712	1 286	1 670	1 255
Divers	1 848	1 675	1 801	1 639	1 798	1 608
Total fenaco	11 268	9 551	10 961	9 272	10 582	8 929
dont apprentis	556	556	560	560	546	546
dont stagiaires	18	14	12	10	17	13
dont temporaires	273	192	279	211	209	144

ETP = équivalent temps plein

Part de collaboratrices et collaborateurs (ETP) par division sur l'effectif total du personnel 2021



Explications

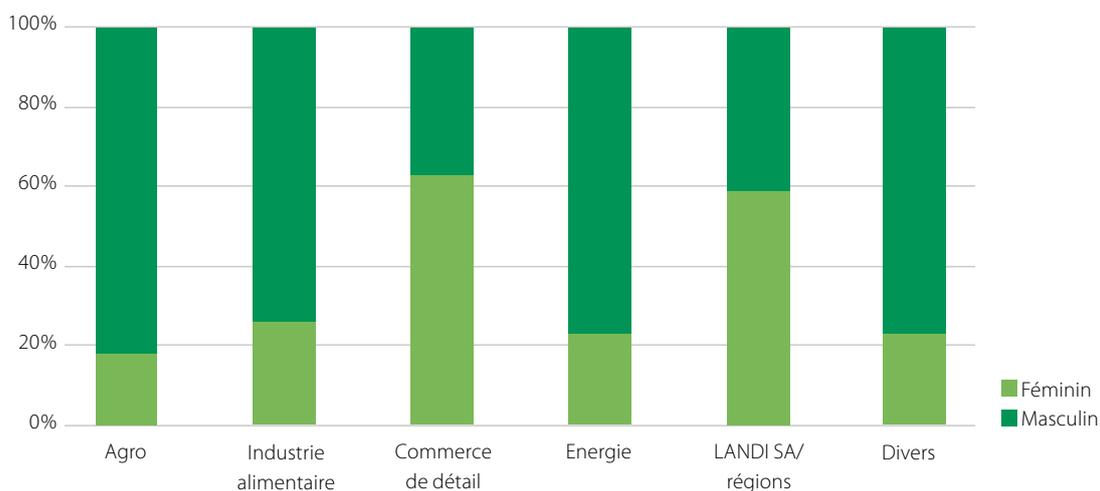
- Le nombre de personnes et les équivalents temps plein sont arrêtés au jour de référence, le 31.12.
- Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non via des tiers) et s'ils disposaient d'un contrat de travail au 31.12.
- Correspond au GRI 102-8.

Répartition par sexe

	Femmes						Hommes					
	2021		2020		2019		2021		2020		2019	
	Personnes	ETP										
Agro	284	234	256	202	253	198	1 125	1 061	998	935	994	924
Industrie alimentaire	789	637	777	635	780	643	1 843	1 784	1 878	1 821	1 845	1 784
Commerce de détail	2 361	1 689	2 322	1 665	2 126	1 505	1 129	1 003	1 083	962	1 006	909
Energie	33	30	35	32	26	23	101	98	99	97	84	81
LANDI SA/régions	1 118	796	1 093	768	1 066	745	637	546	619	518	604	510
Divers	487	390	462	373	486	376	1 361	1 285	1 339	1 266	1 312	1 233
Total fenaco	5 072	3 775	4 945	3 674	4 716	3 453	6 196	5 776	6 016	5 598	5 845	5 441
dont apprentis	259	289	300	300	309	309	297	267	260	260	237	237
dont stagiaires	8	6	6	5	5	4	10	9	6	5	12	9
dont temporaires	121	69	125	84	99	63	152	123	153	128	110	78

ETP = équivalent temps plein

Représentation des femmes et des hommes (ETP) par domaine d'activité 2021



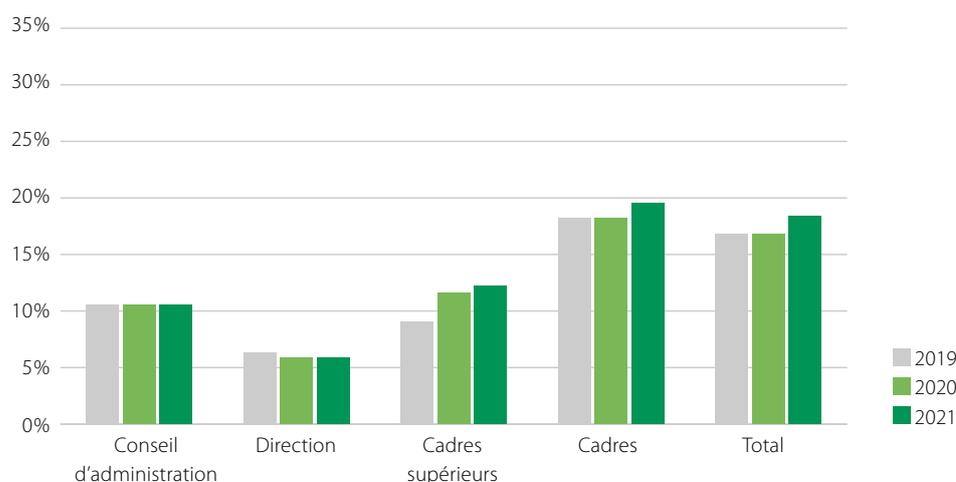
Explications

- Le nombre de personnes et les équivalents temps plein sont arrêtés au jour de référence, le 31.12.
- Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non via des tiers) et s'ils disposaient d'un contrat de travail au 31.12.
- Correspond au GRI 405-1

Représentation des femmes et des hommes

Niveau de cadres	Nombre	Femmes			Hommes				
		Total	< 30	30-50	> 50	Total	< 30	30-50	> 50
Conseil d'administration	19	10.5%	0.0%	5.3%	5.3%	89.5%	0.0%	21.1%	68.4%
Direction	17	5.9%	0.0%	0.0%	5.9%	94.1%	0.0%	70.6%	23.5%
Cadres supérieurs	185	12.4%	0.0%	5.9%	6.65%	87.6%	0.5%	41.1%	45.9%
Cadres	1 286	19.5%	2.4%	12.7%	4.4%	80.5%	5.0%	44.6%	30.9%
Total	1507	18.4%	2.1%	11.6%	4.7%	81.6%	4.3%	44.1%	33.2%

Evolution sur trois ans du nombre de femmes ayant une fonction de cadre



Pour promouvoir la participation des femmes à tous les niveaux de cadres, les mesures suivantes ont été mises en œuvre ou sont prévues :

- En 2021, fenaco a mené le programme d'incitation « en avant » dans l'optique d'identifier les structures et les mécanismes entravant ou favorisant l'évolution des femmes au sein du groupe. Ces conclusions ont donné lieu à un ensemble de mesures visant à faire nettement progresser la part de femmes à tous les niveaux de cadres. Ces mesures sont articulées autour de sept axes : renforcement de la confiance en soi des femmes, ateliers de sensibilisation pour les cadres dirigeants, horaires de travail flexibles, promotion de la relève visant l'égalité entre les genres, mentorat, communication sur les carrières des femmes, monitoring des effets de ces mesures par la Direction. Outre la formation des femmes, il s'agit d'ancrer les thématiques spécifiques aux sexes dans la culture de management et de gérer de manière non discriminante les processus de carrière.
- Programme de formation pour stagiaire Trainee en gestion visant la formation de futurs cadres : 12 personnes, dont 8 femmes, ont suivi la formation depuis son introduction. Actuellement, 6 personnes, dont 5 femmes, suivent la formation.

Explications

- En 2020, le nombre de femmes ainsi que la représentation des sexes au niveau de la Direction ont provisoirement changé à la suite du départ à la retraite d'un membre et de l'élection préalable de son successeur.
- Correspond au GRI 405-1.

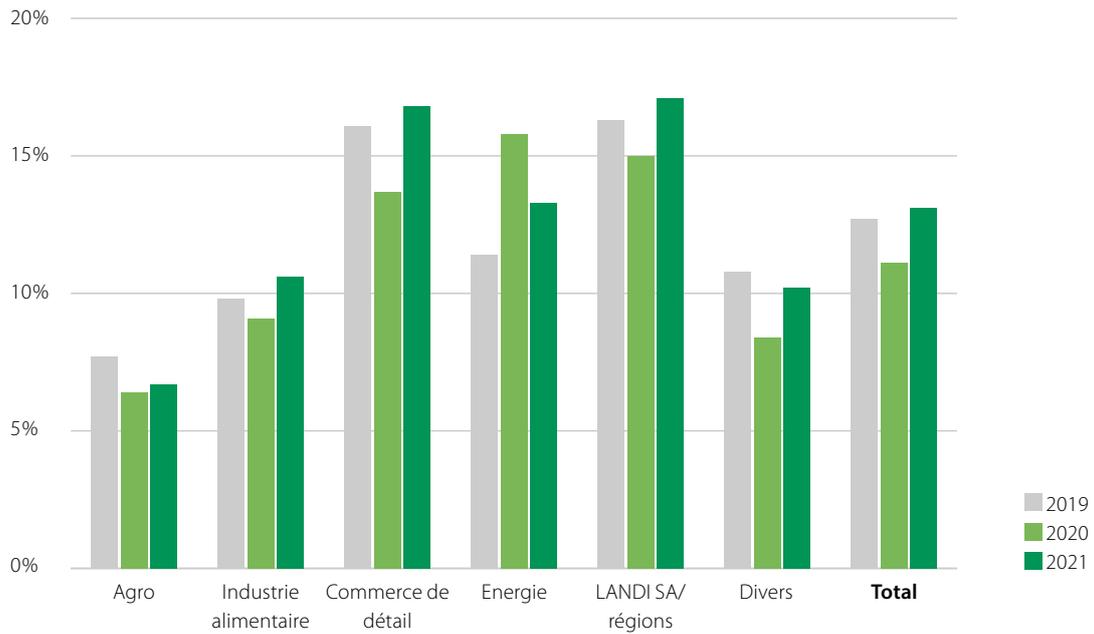
Rotation du personnel

Domaine d'activité	2021		2020		2019	
	Nombre de départs	Taux de rotation	Nombre de départs	Taux de rotation	Nombre de départs	Taux de rotation
Agro	69	6.7%	67	6.4%	79	7.7%
Industrie alimentaire	245	10.6%	210	9.1%	229	9.8%
Commerce de détail	498	16.8%	386	13.7%	434	16.1%
Energie	18	13.3%	19	15.8%	12	11.4%
LANDI SA/régions	269	17.1%	234	15.0%	250	16.3%
Divers	168	10.2%	136	8.4%	168	10.8%
Total fenaco	1267	13.1%	1052	11.1%	1172	12.7%

Domaine d'activité	Motif de départ le plus fréquent			2 ^e motif de départ le plus fréquent			3 ^e motif de départ le plus fréquent		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Agro	L	L	L	B	G	B	A/J	B	D
Industrie alimentaire	L	L	L	G	J	J	J	G	A
Commerce de détail	L	L	L	G	G	G	J	J	J
Energie	L	L	L	A/B/G	G	G	–	B	B/A
LANDI SA/régions	L	L	L	G	G	J	K	J	G
Divers	L	L	L	G	G	G	A	J	C
Total fenaco	L	L	L	G	G	G	J	J	J

- A = travail ou compétences insatisfaisants
- B = supérieur/équipe/climat de travail
- C = lieu de travail/distance de travail
- D = absence de formation/formation continue et d'alternatives de progression professionnelle
- E = rémunération insatisfaisante
- F = temps de travail ou congés insatisfaisants
- G = motifs disciplinaires/performance insuffisante
- H = licenciement immédiat
- I = maternité
- J = raisons de santé
- K = formation continue
- L = changement de branche ou de profession/réorientation

Evolution du taux de rotation sur trois ans



Durant la première année de pandémie (2020), le taux de rotation a nettement reculé. L'incertitude générale a clairement freiné la disposition des collaboratrices et collaborateurs à changer de poste. En 2021, la situation est revenue à la normale, le taux de rotation atteignant approximativement son niveau pré-pandémie.

Les mesures suivantes sont prévues pour réduire le taux de rotation :

- Permettre/encourager le travail à temps partiel pour les collaboratrices et les collaborateurs
- Plan de carrière conformément à l'analyse de potentiel
- Télétravail
- Introduction de modèles d'horaires de travail flexibles (différenciés selon le taux d'occupation, les horaires et le lieu de travail)
- Analyse de la fluctuation des embauches de moins d'un an

Explications

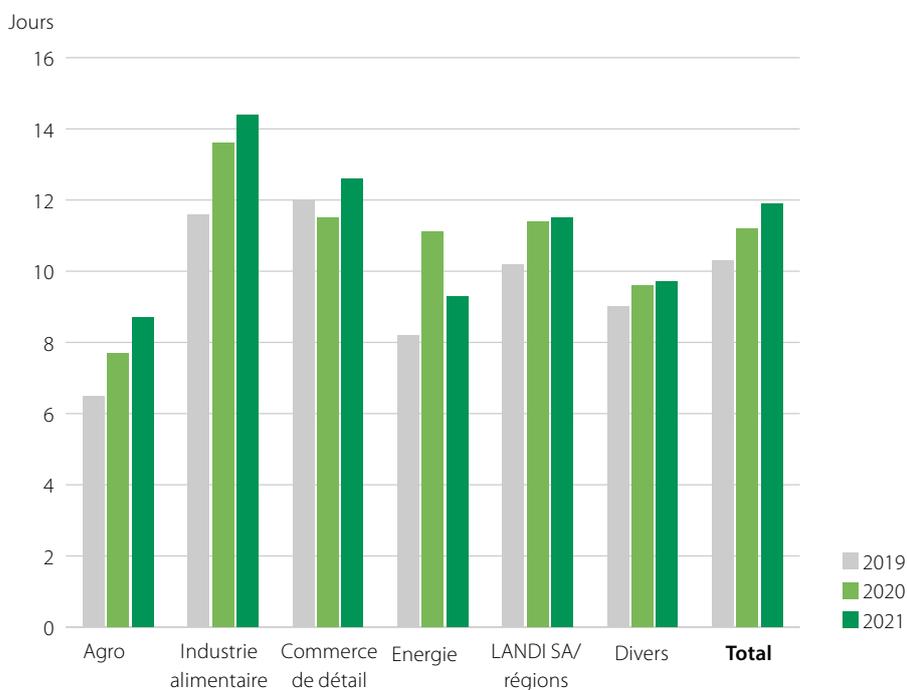
- La différenciation du taux de rotation par sexe n'est pas encore possible pour des raisons informatiques.
- Le taux de rotation en pourcentage est calculé à partir du nombre de personnes qui ont quitté fenaco par rapport à l'effectif total du personnel.
- Le taux de rotation du personnel par tranche d'âge n'est pour le moment pas saisi par fenaco. En revanche, fenaco saisit et publie les motifs de départ les plus fréquents.
- Les stagiaires, les apprentis et les temporaires ne sont pas pris en compte dans le taux de rotation du personnel.
- Les entités étrangères ne sont pas incluses.
- Correspond partiellement au GRI 401-1.

Absences

Nombre moyen de jours d'absences pour raisons de santé par an

Domaine d'activité	2021			2020			2019		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Agro	8.4	8.8	8.7	8.0	7.7	7.7	-	-	6.5
Industrie alimentaire	19.0	12.7	14.4	18.4	11.7	13.6	-	-	11.6
Commerce de détail	12.8	12.1	12.6	11.5	11.3	11.5	-	-	12.0
Energie	15.1	7.6	9.3	14.3	10.2	11.1	-	-	8.2
LANDI SA/régions	12.4	10.3	11.5	12.4	10.1	11.4	-	-	10.2
Divers	9.4	9.9	9.7	9.0	9.8	9.6	-	-	9.0
Total fenaco	13.3	11.0	12.0	12.6	10.3	11.2	-	-	10.3

Evolution sur trois ans du nombre moyen de jours d'absences annuelles pour raisons de santé



Taux d'absentéisme moyen pour raison de santé (en %)

Domaine d'activité	2021				2020				2019			
	Mal	AP	ANP	Total	Mal	AP	ANP	Total	Mal	AP	ANP	Total
Agro	2.46	0.40	0.60	3.46	2.24	0.23	0.59	3.06	1.94	0.25	0.38	2.58
Industrie alimentaire	4.83	0.44	0.45	5.72	4.50	0.39	0.50	5.39	3.73	0.36	0.50	4.59
Commerce de détail	4.17	0.32	0.50	4.99	3.59	0.26	0.38	4.23	4.00	0.30	0.46	4.76
Energie	3.34	0.01	0.35	3.70	3.79	0.00	0.60	4.39	2.62	0.02	0.64	3.27
LANDI SA/régions	3.82	0.27	0.49	4.58	3.76	0.27	0.50	4.54	3.25	0.26	0.52	4.03
Divers	3.04	0.32	0.50	3.87	2.91	0.40	0.48	3.80	2.70	0.46	0.41	3.56
Total fenaco	3.89	0.35	0.49	4.74	3.58	0.31	0.47	4.37	3.31	0.33	0.46	4.10

Mal = Maladie AP = Accident professionnel ANP = Accident non-professionnel

Taux d'absentéisme moyen (en %) selon le sexe

Domaine d'activité	Hommes 2021				Femmes 2021			
	Mal	AP	ANP	Total	Mal	AP	ANP	Total
Agro	2.36	0.47	0.65	3.48	2.94	0.04	0.37	3.35
Industrie alimentaire	4.08	0.48	0.46	5.02	6.77	0.34	0.41	7.52
Commerce de détail	3.90	0.36	0.55	4.81	4.32	0.30	0.47	5.10
Energie	2.61	0.02	0.39	3.02	5.77	0.00	0.20	5.97
LANDI SA/régions	3.22	0.36	0.51	4.09	4.22	0.22	0.47	4.91
Divers	2.97	0.38	0.57	3.91	3.28	0.16	0.28	3.72
Total fenaco	3.41	0.41	0.54	4.36	4.57	0.26	0.44	5.26

Mal = Maladie AP = Accident professionnel ANP = Accident non-professionnel

Au cours de l'année sous revue, les charges de personnel ont augmenté de 7,2% du fait des maladies de courte durée et notamment de la pandémie de coronavirus. Des concepts de protection globaux ont toutefois permis de maintenir les cas de maladie à un niveau raisonnable.

Pour stabiliser le nombre d'absences, les mesures suivantes ont été mises en œuvre ou sont prévues :

- Gestion des absences et entretiens sur la reprise du travail : à partir de 2022, fenaco lance un nouvel outil dans le but d'optimiser le traitement de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et d'accident et de favoriser le processus de gestion de la santé en entreprise (de la prévention à la réintégration dans le processus de travail). De plus, des entretiens de reprise du travail ont été mis sur pied dans différentes UAS/UP.

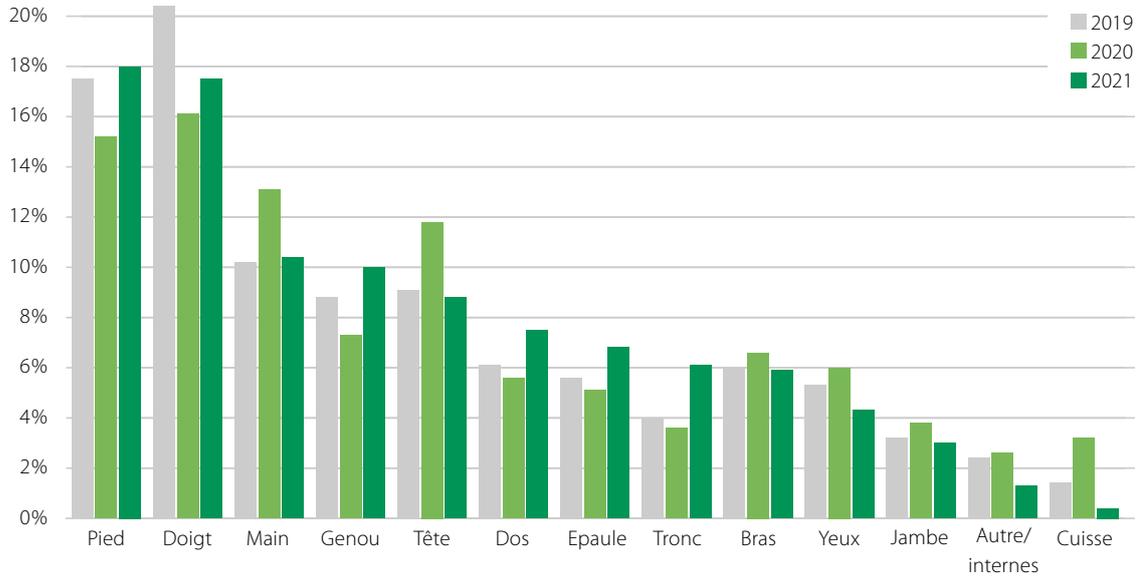
Explications

- Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP).
- Le taux d'absentéisme (en %) est calculé selon le rapport entre les jours d'absence réels et le nombre de jours de travail théoriques prévus pendant la même période (252 jours).
- Les maladies comprennent les absences de moins de 90 jours, ainsi que toutes les absences couvertes par l'IJM, l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie (durée de plus de 90 jours jusqu'à max. 2 ans).
- L'évaluation selon le sexe est seulement possible à partir de 2020.
- Une répartition par région n'est pas possible pour fenaco, la répartition se fait par domaine d'activité.
- Les sociétés étrangères ne sont pas prises en compte.
- Correspond partiellement au GRI 403-2.

Blessures

	2021	2020	2019
Nombre d'accidents professionnels	560	533	570
Accidents professionnels/nombre de collaborateurs	5.0%	4.9%	5.4%
Nombre de décès liés au travail	0	1	0

Répartition par ordre décroissant de la fréquence du type de blessures (diagramme de Pareto)



Explications

- Les données sur les types de blessures sont basées sur les chiffres de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) et sur les chiffres et principes de l'Assurance des métiers Suisse (AMS) pour le secteur de la viande.
- Correspond au GRI 403-2.

Formation et formation continue

Collaboratrices et collaborateurs

	2021			2020			2019		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation	14.9	12.5	13.5	9.2	5.2	6.8	12.47	7.94	9.75
Nombre moyen de jours de formation	1.7	1.5	1.6	1.1	0.6	0.8	1.5	0.9	1.1
Temps de formation par rapport au temps de travail standard	0.69%	0.58%	0.62%	0.42%	0.24%	0.32%	0.58%	0.37%	0.45%

Apprenti(e)s

	2021			2020			2019		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation pour les apprenti(e)s	352.4	328.5	341.1	327.2	303.6	316.7	320.4	284.8	305.1
Nombre moyen de jours de formation pour les apprenti(e)s	41.0	38.2	39.7	38.0	35.3	36.8	37.3	33.1	35.5

Explications

- Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP). L'effectif total du personnel en constitue la base.
- Sont recensés les jours de formation internes et externes.
- Un jour de formation correspond à 8,6 heures, le temps de travail standard est de 252 jours par an.
- Les apprenti(e)s suivent des formations de 2, 3 ou 4 ans.
- Les sociétés étrangères ainsi que les entreprises qui appartiennent à fenaco, mais ne sont pas encore intégrées dans le système ne sont pas prises en considération.
- Correspond partiellement au GRI 404-1.

Organes de formation internes

fenaco s'implique dans la formation professionnelle et continue en interne. En plus de la qualification permanente en cours d'emploi, différentes Unités de prestations (fenaco competent, LANDI Arena, Forum LANDI et Volg Academy par exemple) offrent des formations continues pour le personnel et les apprenti(e)s du groupe fenaco-LANDI. En 2021, 848 journées de formation internes se sont déroulées, accueillant un total de 9505 participantes et participants, ce qui correspond globalement à 13 161 jours-personnes.

Rémunération

Salaire brut du Conseil d'administration et de la Direction

	2021	2020	2019
Conseil d'administration	CHF 1.0 Mio.	CHF 1.0 Mio.	CHF 1.0 Mio.
Présidence du Conseil d'administration	CHF 186 000	CHF 186 000	CHF 188 000
Direction (présidence et 5 chefs de division)	CHF 4.3 Mio.	CHF 4.0 Mio.	CHF 3.9 Mio.
Président de la Direction	CHF 825 000	CHF 773 000	CHF 704 000

Explications

- Le salaire brut de la Direction comprend le salaire de base et la participation au résultat.
- Les rémunérations des membres du Conseil d'administration se composent d'un salaire de base fixe et d'un moment variable sous forme de jetons de présence pour la participation aux séances.
- Correspond au GRI 102-39.

Convention collective de travail

	2021	2020	2019
Part de collaboratrices et de collaborateurs avec CCT	61.5%	61.7%	62.4%

Explications

- Les chiffres englobent tous les collaborateurs et collaboratrices (y compris les apprentis et apprenties) avec une CCT de fenaco et des autres branches (p. ex. boulangerie-pâtisserie, boucherie, shop de station-service).
- Correspond au GRI 102-41.

Auagements de salaire

	2021	2020	2019
	Effectif dès le	Effectif dès le	Effectif dès le
	1.1.2022	1.1.2021	1.1.2020
Augmentation de la masse salariale totale	1.0%	1.0%	1.1%

Salaires minimaux

	2021 Effectif dès le 1.1.2022	2020 Effectif dès le 1.1.2021	2019 Effectif dès le 1.1.2020
Salaire de référence pour un CFC de 4 ans	CHF 4200	CHF 4200	CHF 4200
Salaire de référence pour un CFC de 3 ans	CHF 4100	CHF 4100	CHF 4100
Salaire de référence pour un CFC de 2 ans	CHF 4000	CHF 4000	CHF 4000
Salaire min. pour les collaborateurs non qualifiés (CCT fenaco)	CHF 3800	CHF 3800	CHF 3800
Salaire min. pour les collaborateurs non qualifiés (hors CCT)	CHF 3800	CHF 3800	CHF 3675

Explications

- Les salaires minimaux se basent sur 13 salaires mensuels versés (salaire brut).
- Correspond au GRI 102-39.

Rémunération

Nous renonçons à calculer le rapport entre le plus haut salaire brut et le salaire moyen (médian) du personnel employé (correspond partiellement au GRI 102-38). fenaco choisit en contrepartie de divulguer les salaires de la catégorie salariale la plus basse et le salaire brut le plus élevé (Président de la Direction), ainsi que d'autres salaires perçus par les plus hauts niveaux de cadre.

Parité salariale

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la loi oblige les entreprises de plus de 100 travailleurs à exécuter une analyse de l'égalité des salaires. fenaco s'acquitte de cette obligation comme suit :

- Dans les UAS/UP disposant d'une CCT, cette analyse est effectuée via le dialogue sur l'égalité salariale (outil Logib) en collaboration avec les partenaires sociaux Unia et Syna ainsi qu'avec le secteur de la boucherie-charcuterie.
- Pour les UAS/UP qui ne disposent pas d'une CCT, cette analyse est effectuée en collaboration avec l'organe de révision compétent.

Les UAS/UP ont toutes mené et achevé le dialogue sur l'égalité salariale avec succès. Concernant les UAS/UP disposant d'une CCT, ce résultat a été confirmé et salué par les partenaires sociaux dans le rapport de révision officiel. Chez les UAS/UP sans CCT, la révision a également été menée avec succès par les organes de révision compétents et la réussite au dialogue sur l'égalité salariale confirmée.

Mesures contre le coronavirus pour les collaboratrices et collaborateurs

Comme en 2020, la gestion de la pandémie de coronavirus a été extrêmement compliquée pour les collaboratrices et collaborateurs. La protection de leur santé et le maintien de l'activité ont toujours été les principales priorités. fenaco a mis en œuvre les mesures suivantes en faveur du personnel :

- Approvisionnement continu en matériel de protection (p. ex. masques de protection, parois de séparation, désinfectants)
- Etablissement d'un concept de test adapté aux besoins des UAS/UP
- Possibilité de se faire vacciner sur le temps de travail ou crédit d'une heure de travail en cas de vaccination pendant le temps libre
- Encouragement du télétravail/visioconférences pour davantage de collaboratrices et collaborateurs
- Maintien du paiement du salaire à 100% pour toutes les personnes absentes exceptionnellement en raison du coronavirus : prises en charge des enfants, quarantaines-contacts, absences des personnes vulnérables
- Bon Lunch-Check d'une valeur de CHF 100 pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs en guise de remerciement pour leur engagement exceptionnel
- Communication de crise transparente, réactive et continue

Sol et alimentation

Notre ambition

Encourageant le développement de l'agriculture, nous nous engageons pour un paysage cultivé, la diversité des espèces et la sécurité alimentaire.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Conseil aux agricultrices et aux agriculteurs et encadrement de ces derniers sur place
- Production ménageant les ressources
- Compétence dans des domaines spécialisés et dans la formation
- Labels de qualité certifiés
- Coopération internationale avec des partenaires choisis
- Engagement contre le gaspillage alimentaire
- Garantie et amélioration du bien-être animal ainsi que des modes de détention respectant les besoins de l'espèce

Importance

Les ressources de la Terre, renouvelables ou non, sont limitées. Or elles sont exploitées par une population mondiale en constante augmentation, qui dépend d'un environnement intact et de denrées alimentaires suffisantes – un défi d'autant plus grand au regard des changements climatiques observés. Ainsi, ce qui fonctionne aujourd'hui dans l'agriculture productrice deviendra peut-être caduque demain. Assurer aux consommatrices et aux consommateurs suisses un approvisionnement en produits sains et de qualité requiert donc un engagement large et multidimensionnel. A cet effet, il s'agit par exemple de sélectionner des plantes adaptées aux conditions locales, de développer pour elles des méthodes alternatives de protection ainsi que d'assurer la formation et le perfectionnement des agricultrices et des agriculteurs. C'est précisément là que fenaco intervient avec ses investissements dans la recherche et la technologie ainsi que ses prestations de conseil. Enfin, il est également important de prévenir le gaspillage alimentaire, en veillant à ce que les aliments produits soient utilisés aux fins prévues.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025		12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025		6 12 14 15

Reporting

Gaspillage alimentaire

	2021	2020	2019
Total des dons de denrées alimentaires (remise gratuite)	610.90 t	132.50 t	193.55 t
dont issus de l'Industrie alimentaire	571.67 t	110.39 t	165.92 t
dont issus du Commerce de détail	39.24 t	22.11 t	27.63 t
Total des ventes à prix fortement réduit (remise aux Epicerias Caritas et à Too Good To Go)	168.98 t	27.51 t	33.74 t
dont issus de l'Industrie alimentaire	13.11 t	18.87 t	17.26 t
dont issus du Commerce de détail	155.87 t	8.64 t	16.48 t
Autres acheteurs pour la revalorisation de denrées alimentaires (upcycling)	248.80 t	241.80 t	254.70 t

Explications

- Les denrées concernées par le gaspillage alimentaire sont celles qui ne présentent pas de risques aux plans sanitaire et nutritionnel, mais qui ne répondent pas aux exigences strictes de qualité des acheteurs ou des consommatrices et des consommateurs.
- La plupart du temps, les mesures visant à réduire ce gaspillage ne peuvent pas être évaluées de manière quantitative. C'est pourquoi seuls les dons importants sont recensés.
- Si ces derniers sont en principe réjouissants, fenaco ne vise pas nécessairement à les intensifier. En effet, il s'agit en priorité d'éviter et de réduire les pertes alimentaires dans ses propres processus de fabrication et de logistique. Dans la mesure du possible, les denrées comestibles sont données plutôt que valorisées comme aliments pour animaux ou comme biogaz (valorisation en cascade selon le principe assiette – auge – réservoir)

Du nouveau pour « Table couvre-toi »

Grâce à l'achat de retourneurs de palox, l'association Table couvre-toi peut, depuis 2021, traiter encore plus de légumes et de pommes de terre donnés par fenaco Produits du sol.

Collaboration entre Volg et Too Good To Go

Dans de nombreux magasins Volg et TopShop, les aliments qui ne sont pas vendus avant la date de péremption sont redistribués à prix réduit par le biais de l'application Too Good To Go. Qu'il s'agisse de fruits, de légumes, de produits de boulangerie ou encore de produits carnés, le « panier surprise » varie de magasin en magasin et de jour en jour.

Revalorisation de denrées alimentaires (upcycling)

Créée en 2020 avec Narimpex AG, la ligne de produits « Stop Foodwaste » a gagné une certaine notoriété. En 2021, l'assortiment s'est enrichi de soupes de potiron, de petits pois et de carottes en bocaux. Les matières premières proviennent de stocks excédentaires de frigemo, fenaco Produits du sol ainsi que de paysannes et de paysans de la région. Les produits de la marque Nectaflor sont disponibles de manière saisonnière dans les magasins Volg et LANDI. Depuis 2017, LANDI Seeland livre à Solomania les haricots mis de côté lorsqu'ils ne respectent pas les exigences de Suisse-Garantie et de Bio-Suisse. Cette entreprise les utilise alors pour produire des haricots secs de première qualité. En 2021, cela représentait 183 tonnes.

Une durée de conservation prolongée pour lutter contre le gaspillage alimentaire

fenaco a formé le groupe de travail « foodsave 2025 » en collaboration avec les organismes suivants : Fédération des Industries Alimentaires Suisses (fiäl), Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW, site de Wädenswil), associations « Table couvre-toi » et « foodwaste.ch ». Soutenu par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), ce groupe a été chargé d'élaborer un nouveau guide pour les denrées alimentaires remises après la date de péremption (modalités de datation et d'organisation des dons). Base du concept « DDM+ », ce document définit une période qui va au-delà de la date de péremption « normale » et pendant laquelle un produit est encore consommable de manière sûre s'il est conservé correctement (de 6 à 360 jours supplémentaires selon la catégorie). Une nouvelle disposition concerne aussi la date de conservation : les aliments congelables peuvent être distribués et utilisés comme tels pendant 90 jours supplémentaires (par rapport à la date de péremption initiale) s'ils sont congelés de manière appropriée et réétiquetés avant celle-ci. Les inspections cantonales des denrées alimentaires assumeront leurs tâches d'exécution en tenant compte de ces nouvelles réglementations.

Protection des plantes

Méthode	Champ d'application	Total Suisse	Surfaces cultivées en ha		
			2021	2020	2019
1. Idée, recherche, maturité du concept					
UV Boosting – renforcement des plantes par des flashes UV	Viticulture	14 696	5	-	-
Stenon – analyseur de sol	Général	1 044 034	5	-	-
SoilOptix – cartographie des sols sans contact par spectrométrie gamma	Général	1 044 034	5	-	-
Traitement des carottes avec des antagonistes et des stratégies alternatives de lutte contre les maladies avant l'entreposage	Carottes	2 099	0.00 (Fin du projet)	0.26	0.18
2. Phase pilote, test pratique, essais à petite échelle, extension à plus grande échelle					
Traitement des pommes de table avec des stratégies alternatives de lutte contre les maladies	Pommes	3 657	158	310	202
Ecorobotix (cf. page 52)	Prairies, grandes cultures	1 004 489	1 438	-	-
crop.zone (cf. page 52)	Pommes de terre	10 956	60	-	-
Xpower – lutte contre les adventices par courant électrique	Arboriculture et viticulture	20 736	67	-	-
Trapview – surveillance des ravageurs par caméra	Arboriculture, viticulture, production maraîchère	34 873	16	-	-
3. Investissement, intégration dans l'activité, déploiement					
Lutte contre la pyrale du maïs avec des hyménoptères (<i>trichogramma brassicae</i>) en utilisant des sphères ou des trichocartes	Maïs	17 655	10 700	10 800	9 000
dont avec drone	Maïs	17 655	4 100	4 100	3 200
Culture de colza avec des semis sous couvert pour repousser naturellement les adventices	Colza HOLL hybride / normal	24 509	1 154	1 438	857
Pollinature : pollinisation dans l'arboriculture au moment opportun grâce à l'utilisation d'abeilles maçonnes et de nichoirs ad hoc	Nombre de ruchers vendus avec population de départ	6 040	350 pièces env. 120	320 pièces env. 110	350 pièces env. 120
Traitement des semences par procédés thermiques (cf. page 52)	Blé / orge	96 917	899	0.00	0.30
Nombre total d'hectares en Suisse		-	14 627	12 658	10 179
Lutte contre la pyrale de la farine lors de l'entreposage en détruisant les larves avec des guêpes parasitoïdes (<i>habrobracon hebetor</i>)	Entreposage des aliments fourragers (1 unité = 40 <i>habrobracon hebetor</i>)	-	16 700 Unité	12 800 Unité	13 000 unités
Lutte contre la pyrale de la farine lors de l'entreposage en détruisant les œufs des mites avec des hyménoptères (<i>trichogramma evanescens</i>)	Stockage de denrées alimentaires (1 trichocarte = 2000 trichogrammes)	-	35 000 cartes	27 900 cartes	14 400 cartes

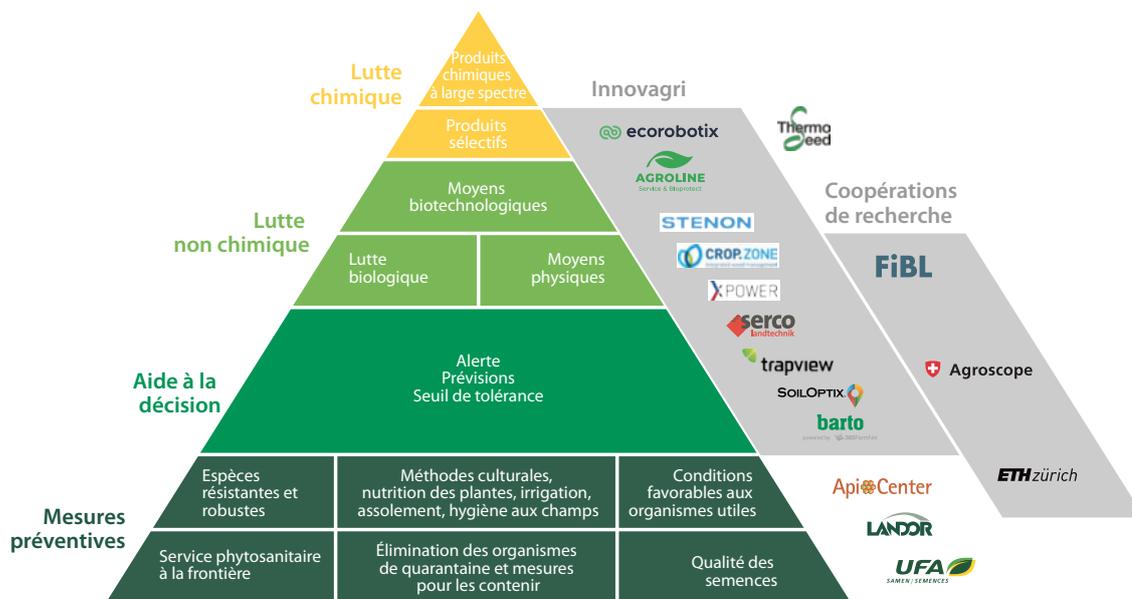
Explications

- La quantité de produits phytosanitaires utilisée est telle qu'il n'est pas possible de déterminer objectivement leur nocivité réelle, en particulier pour l'environnement. C'est pourquoi les objectifs fixés visent à recenser et à augmenter les surfaces cultivées avec des méthodes alternatives (p. ex. semis sous couvert, multicoptères, drones, auxiliaires, lutte biologique contre les ravageurs).
- Ils concernent l'agriculture professionnelle (commerce Agro LANDI). Par conséquent, seules les surfaces destinées à l'agriculture productrice sont prises en compte dans le recensement.
- Les chiffres concernant la Suisse se fondent sur les données Agristat 2020
- Correspond en partie à la norme GRI 304-2.

Modèle AGROLINE pour la protection des plantes

AGROLINE est le pôle de compétence de fenaco société coopérative pour des méthodes alternatives de protection des plantes. Le modèle de protection (cf. graphique) d'AGROLINE se base sur une approche intégrée, privilégiant des mesures préventives. Dans cette optique, des outils d'aide à la décision accompagnent les agricultrices et les agriculteurs pour prendre les bonnes mesures en temps opportun ; il s'agit essentiellement de moyens de lutte non chimiques. Les produits chimiques ne sont utilisés que lorsque le cumul de toutes les autres méthodes ne suffit pas à protéger efficacement les cultures contre les maladies et les ravageurs.

Modèle intégré de protection des plantes d'AGROLINE



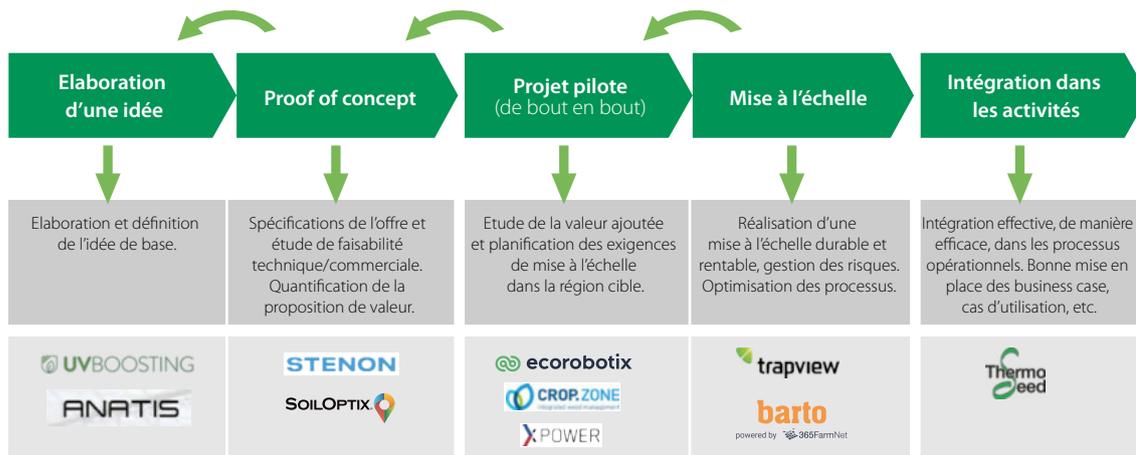
Ouverture d'un centre pour une protection durable des plantes

Au printemps 2021, le nouveau centre de protection durable des plantes d'AGROLINE a été inauguré à Aesch (BL). Il comprend des laboratoires travaillant sur les micro- et les macro-organismes, un élevage d'auxiliaires ainsi qu'un secteur logistique pour l'envoi de ces derniers à des clientes et des clients en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Sur le site d'Aesch, une trentaine de spécialistes travaillent dans divers domaines : pollinisation par les abeilles sauvages, protection des stocks par surveillance numérique, production de fruits et légumes, grandes cultures, lâcher d'auxiliaires par drone ou encore reconnaissance des adventices au moyen de l'intelligence artificielle. Avec cette ouverture, nous avons triplé nos capacités dans l'élevage d'auxiliaires.

Lancement de la plateforme technologique Innovagri

fenaco société coopérative vise à ce que les agricultrices et les agriculteurs suisses utilisent rapidement des méthodes durables et innovantes de protection des plantes. A cette fin, AGROLINE a lancé la plateforme technologique Innovagri en collaboration avec LANDI. L'acquisition de machines et d'équipements novateurs, ainsi que d'instruments numériques, est généralement trop risquée ou trop coûteuse pour les entreprises individuelles. Pour cette raison, dans le cadre de sa mission coopérative, le groupe fenaco-LANDI met à disposition les ressources nécessaires pour tester la viabilité des différentes méthodes et en assurer l'accès à un grand nombre d'exploitations. Dans le processus d'innovation sont définies les étapes et les responsabilités concernées (cf. graphique).

Processus d'innovation de la plateforme Innovagri



crop.zone (projet d'Innovagri)

La start-up allemande crop.zone a mis au point une technologie innovante de lutte contre les adventices au moyen d'une charge électrique. S'étant avérée très efficace pour défaner les pommes de terre, la méthode doit maintenant être testée sur d'autres cultures également. Pour plus d'informations : www.crop.zone

Ecorobotix (projet d'Innovagri)

ARA est un pulvérisateur haute précision développé par Ecorobotix, qui permet l'application ultra-ciblée de produits phytosanitaires. Des tests de lutte contre les rumex dans les prairies et les cultures arables ont montré qu'ARA a permis de réduire la quantité de produits phytosanitaires utilisés d'environ 90% en moyenne. Pour plus d'informations : www.ecorobotix.com

XPower (projet d'Innovagri)

Utilisée dans l'arboriculture fruitière, cette technologie vise à détruire les adventices jusqu'aux racines à l'aide d'un courant électrique, si bien qu'aucun produit phytosanitaire n'est nécessaire. La charge électrique est transmise au tissu végétal de l'adventice par le biais d'électrodes.

Trapview (projet d'Innovagri)

AGROLINE réduit l'utilisation des produits phytosanitaires grâce à la détection numérique des nuisibles. Visant à surveiller l'impact des ravageurs, ce système permet de recourir à une utilisation ciblée des produits cités et ce, en temps opportun.

ThermoSem

Sous la marque « ThermoSem », Semences UFA a mis en service une nouvelle installation pour le traitement biologique des semences de céréales à Lyssach (BE). Primée, cette technologie combat les maladies des semences en utilisant uniquement de la vapeur. Pour plus d'informations : www.thermossem.ch

Lutte durable contre les maladies de la carotte

Le projet de recherche mené conjointement avec Agroscope dans le but d'améliorer la qualité des carottes grâce à une protection optimale des cultures s'est achevé au bout de cinq ans. Les résultats, qui ont été publiés dans le magazine spécialisé agricole [Revue UFA](#), se reflètent dans le traitement des cultures de carottes dans toute la Suisse.

Lutte contre les adventices à l'aide de drones et de robots agricoles

Mené conjointement avec divers instituts ou sociétés (Agroscope, haute école spécialisée OST ainsi que Sunrise/UPC et Huawei), un projet Innosuisse a été développé par fenaco pour éliminer le rumex à l'aide de drones et de robots agricoles. Pour fenaco société coopérative, il s'agit par là d'étudier comment lutter efficacement contre les adventices avec des méthodes alternatives de protection, et ce même dans des terrains vallonnés.



Energie et climat

Notre ambition

Nous utilisons l'énergie et la mobilité avec efficacité, nous réduisons les émissions de CO₂ et promovons l'usage et la généralisation des énergies renouvelables.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Utilisation d'énergies renouvelables dans l'agriculture et dans les processus
- Mesures d'efficacité énergétique et réduction des émissions de CO₂
- Evaluation des investissements en tenant compte des coûts en énergie et de la durée de vie complète des installations
- Style de conduite économique/écologique poids-lourds (Eco-Drive)
- Maintien d'une part de transport par rail et entretien des propres infrastructures ferroviaires
- Optimisation des transports en planifiant les tournées et au moyen de normes écologiques pour les véhicules

Importance

Les impacts des émissions de CO₂ sur le climat sont connus depuis longtemps. Les changements climatiques à long terme (réchauffement, disparition des glaciers, régime hydrique, déplacement des régions de production appropriées pour les plantes cultivées...) et les événements météorologiques à court terme (températures moyennes élevées, déficit hydrique local, intempéries extrêmes...) ont un impact direct sur l'ensemble des activités agricoles.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 15% Confédération + 20% en interne	2022		7 13
13	Réduction des émissions de CO ₂	- 2% par an au niveau de la Confédération sur les combustibles fossiles	2024		7 13
14	Augmentation de la part d'électricité PV autoproduite dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10%	2025		7

L'objectif n° 13 a été atteint en 2020. En raison du report de la mise en application de la nouvelle loi sur le CO₂, il a été prolongé d'un an à titre provisoire. Début 2022, un objectif de 2% de réduction par an a été fixé jusqu'en 2024.

Reporting

Consommation d'énergie

Consommation d'énergie par source

Domaine d'activité	2021 (223 sites)		2020 (221 sites)		2019 (215 sites)	
Electricité	170 290	MWh	173 607	MWh	174 139	MWh
Mazout	2 853 395	l	2 694 855	l	2 839 482	l
Gaz naturel	105 083	MWh	114 199	MWh	107 498	MWh
Approvisionnement en chaleur à distance	27 565	MWh	30 189	MWh	29 497	MWh
Fourniture de chaleur à distance à des tiers	21 124	MWh	24 296	MWh	22 772	MWh
Butane	0	MWh	0	MWh	0	MWh
Gaz propane	1 213	MWh	1 219	MWh	1 349	MWh
Pellets de bois	1 067 667	kg	985 614	kg	937 885	kg
Biogaz (production, consommation propre et gaz d'épuration)	2 060	MWh	1 994	MWh	2 338	MWh
Energie PV injectée dans Swissgrid	3 349	MWh	3 205	MWh	2 485	MWh
Récupération d'électricité par couplage chaleur-force	0	MWh	0	MWh	0	MWh
Essence	439 537	l	423 713	l	405 749	l
Diesel	12 178 766	l	12 311 356	l	12 251 238	l

Consommation d'énergie par source

	2021 (223 sites)		2020 (221 sites)		2019 (215 sites)	
Combustibles fossiles	130 759	MWh	136 835	MWh	133 214	MWh
Carburants fossiles	120 516	MWh	121 039	l	120 500	l
Electricité	170 290	MWh	173 607	MWh	174 139	MWh
Energies renouvelables	10 845	MWh	11 050	MWh	10 595	MWh
Consommation totale d'énergie	432 410	MWh	442 536	MWh	438 446	MWh
Consommation totale d'énergie/produit net des ventes et des prestations (MWh/CHF 1 Mio)	58.58		63.39		62.60	

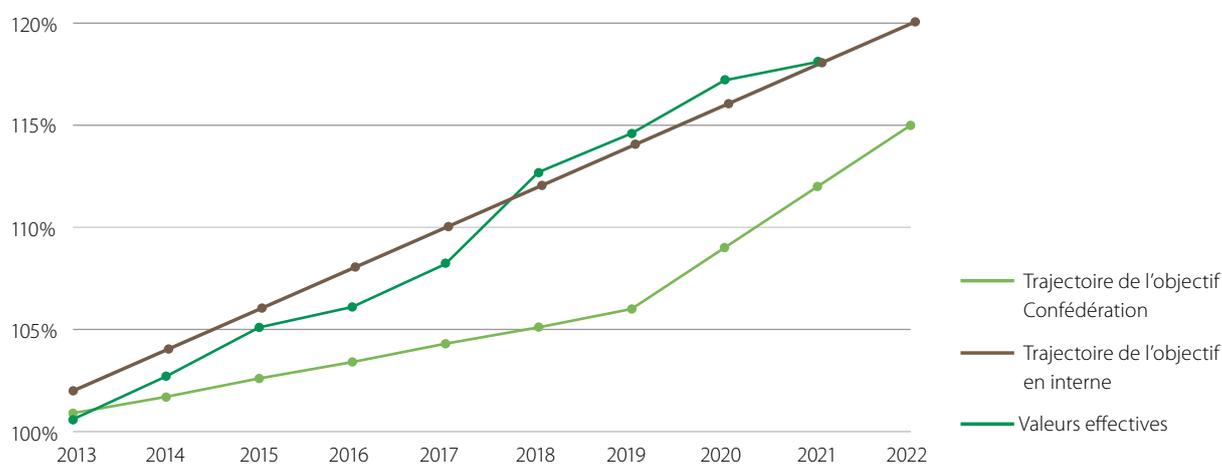
Explications

- Depuis 2013, tous les sites font l'objet de relevés centralisés dans l'outil de monitoring de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). La saisie des données obéit aux prescriptions de l'AEnEC.
- Pour des raisons d'ordre technique et systémique, les données concernant l'année sous revue ne sont publiées par l'AEnEC qu'à compter du mois de mai de l'année suivante. Les données publiées ici reflètent la situation à la clôture de la rédaction. Il peut s'ensuivre des écarts non significatifs en comparaison avec le Rapport sur le développement durable de l'année précédente.
- La quantité de carburant diesel pour les poids lourds et les véhicules utilitaires légers correspond à la consommation réelle effective. Les quantités des carburants diesel et essence pour les véhicules d'entreprise ont été estimées sur la base du nombre de véhicules et des données fournies par les fabricants selon la liste des véhicules écologiques établie par le Club automobile suisse, avec une majoration de 20%. Il est ainsi tenu compte de l'écart usuel par rapport aux données du fabricant ainsi que du mode de conduite individuel.
- Correspond au GRI 302-4.

Efficacité énergétique

Domaine des mesures d'économie d'énergie	2021 (223 sites)		2020 (221 sites)		2019 (215 sites)	
Eclairage	133	MWh	199	MWh	961	MWh
Air comprimé	4	MWh	51	MWh	130	MWh
Enveloppe de bâtiment et fenêtres	20	MWh	21	MWh	36	MWh
Chauffage et chauffage des locaux	33	MWh	183	MWh	8	MWh
Informatique et appareils électroniques	45	MWh	46	MWh	136	MWh
Aération et froid pour la climatisation	1	MWh	160	MWh	102	MWh
Processus de froid	48	MWh	754	MWh	452	MWh
Processus de chaleur	19	MWh	1 799	MWh	50	MWh
Production d'électricité et PV pour la consommation propre	639	MWh	989	MWh	709	MWh
Substitution des combustibles	7	MWh	13	MWh	596	MWh
Circulation et mobilité	29	MWh	7	MWh	10	MWh
Eau chaude	13	MWh	0	MWh	8	MWh
Entraînements et moteurs	23	MWh	201	MWh	30	MWh
Mesures concernant les produits et les processus	294	MWh	189	MWh	164	MWh
Economies totales d'énergie	1 310	MWh	4 613	MWh	3 391	MWh
Economies réalisées en pourcentage de la CGE	0.30	%	1.04	%	0.77	%
Correspond à la consommation annuelle de x habitants	164		577		424	
Efficacité énergétique selon l'AEnEC	118.4	%	117.4	%	114.6	%

Evolution de la trajectoire de l'objectif d'efficacité énergétique



Explications

- L'efficacité énergétique se calcule en additionnant les effets des nouvelles mesures mises en œuvre pour économiser l'énergie sur tous les sites au cours de l'année sous revue. Les mesures mises en place les années précédentes continuent à déployer leurs effets.
- En visant une augmentation de 20% de son efficacité énergétique interne de 2013 à 2022, fenaco s'est fixé un objectif plus ambitieux que celui figurant dans la convention d'objectifs volontaire conclue avec la Confédération (15%).
- Valeur comparative relative Electricité : 8 MWh correspondent à la consommation d'électricité annuelle d'un habitant en Suisse (source : Banque mondiale 2011).
- Correspond aux GRI 302-1, GRI 302-3 et GRI 302-4.

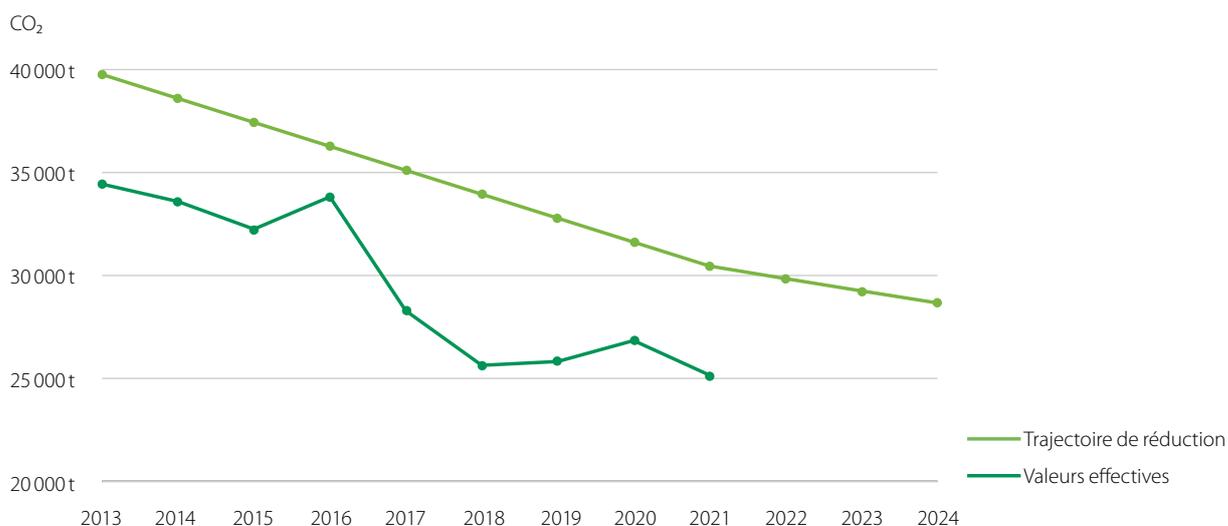
Emissions de CO₂

	2021 (223 sites)	2020 (221 sites)	2019 (215 sites)
CO ₂ combustibles	26 916 t	28 148 t	27 401 t
dont part avec remboursement de la taxe sur le CO ₂ par la Confédération (objectif fixé par la Confédération) – voir graphique ci-dessous	24 999 t (83 sites)	26 508 t (84 sites)	25 844 t (84 sites)
dont part sans remboursement de la taxe sur le CO ₂ par la Confédération (réduction volontaire)	1 917 t (140 sites)	1 640 t (137 sites)	1 557 t (131 sites)
CO ₂ carburants	31 914 t	32 030 t	32 413 t
Total des émissions de CO₂	58 830 t	60 229 t	59 814 t
Total des émissions de CO ₂ /produit net des ventes et des prestations (t/CHF 1 Mio)	8.0	8.6	8.5

Explications

- Le relevé des données est effectué pour les 223 sites de fenaco, qu'ils soient ou non exemptés de la taxe sur le CO₂, selon l'outil de monitoring de l'AEnEC.
- Sont saisies les émissions de CO₂ directes dans les catégories des combustibles fossiles et des carburants fossiles. D'autres gaz à effet de serre jouent un rôle marginal dans les limites du système de fenaco et ne sont donc pas recensés.
- Correspond aux GRI 305-1 et GRI 305-4.

Réduction des émissions de CO₂ : trajectoire de l'objectif avec objectif fédéral pour les combustibles



Evolution de la trajectoire de l'objectif de réduction du CO₂ pour les combustibles 2013-2021 (83 sites)

Explications

- La trajectoire de réduction pour les combustibles s'applique uniquement aux 83 sites qui sont exemptés de la taxe sur le CO₂. Ils sont responsables de 90% des émissions de CO₂ provenant des combustibles. La trajectoire de réduction illustre les émissions de CO₂ absolues provenant des combustibles. Le nouvel objectif est une réduction de 2% par an jusqu'en 2024.
- Valeur comparative relative CO₂: 1 tonne d'émissions de CO₂ équivaut à la consommation de 378 litres de mazout (facteur de conversion fourni par l'OFEV).
- Correspond au GRI 305-5.

Réduction des émissions de CO₂ : efficacité des mesures

Domaine de réduction des émissions de CO ₂	2021 (223 sites)		2020 (221 sites)		2019 (215 sites)	
Mazout extra-léger (HEL)	21	t	19	t	47	t
Gaz naturel (combustible)	2	t	184	t	229	t
Butane	0	t	0	t	0	t
Essence (carburant)	0	t	0	t	1	t
Diesel (carburant)	10	t	0	t	2	t
Chaleur à distance (approvisionnement)	0	t	31	t	-47	t
Chaleur à distance (fourniture)	3	t	0	t	0	t
Biogaz (approvisionnement certifié)	22	t	43	t	22	t
Total de la réduction des émissions de CO₂	58	t	277	t	253	t
Part de la réduction des émissions de CO₂ dans le total des émissions	0.1	%	0.46	%	0.42	%

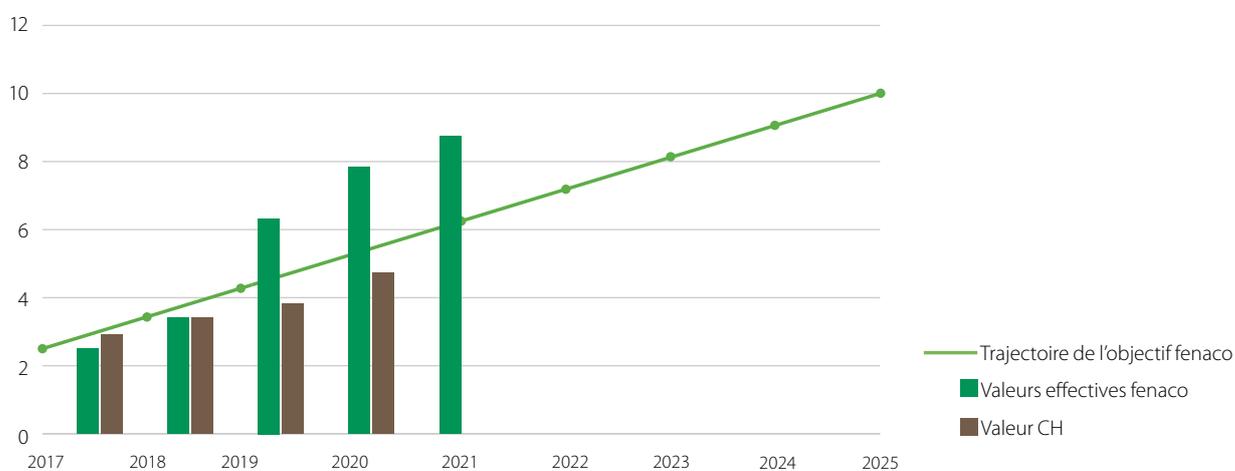
Explications

- L'effet de réduction total se calcule en additionnant les effets des 14 mesures mises en œuvre sur tous les sites au cours de l'année sous revue. Les mesures prises les années précédentes continuent bien entendu à déployer leurs effets.
- Les valeurs positives indiquent une diminution des émissions grâce aux mesures de réduction de la consommation.
- Les valeurs négatives indiquent une augmentation des émissions (p. ex. émissions supplémentaires du chauffage à distance substituant le gaz naturel).

Courant photovoltaïque

	2021		2020		2019	
Nombre d'installations	68		56		35	
Surface	90688	m ²	83434	m ²	70216	m ²
Puissance	14707	kWp	13277	kWp	10627	kWp
Rendement par an	14887	MWh	13489	MWh	10779	MWh
Part PV par rapport à la consommation totale chez fenaco	8.7	%	7.8	%	6.2	%
Part PV par rapport à la consommation totale en Suisse	Non disponible	%	4.7	%	3.8	%

Part du photovoltaïque en %



Evolution de la trajectoire de l'objectif de la part du courant photovoltaïque par rapport à la consommation totale d'électricité 2017-2025

Explications

- A la clôture de la rédaction, aucune donnée n'était encore disponible sur la part du photovoltaïque par rapport à la consommation d'électricité totale en Suisse pour 2021.
- Les rendements par an s'appuient sur les rendements généraux (kWp/m²) selon les bases de calcul d'AGROLA.
- La part d'autoconsommation est définie par la part de courant photovoltaïque autoproduit par rapport à la consommation d'électricité totale de fenaco (prise en compte de la réinjection des surplus comprise).
- fenaco met à disposition chaque année un certain montant pour investir dans la pose d'installations photovoltaïques sur ses bâtiments, ce qui conduit à une augmentation systématique du nombre d'installations.

Provenance et qualité des produits électriques

Domaine de réduction des émissions de CO ₂	2021	2020	2019	Explications
Electricité Economy (énergie nucléaire CH)	37.3%	36.4%	35.9%	<ul style="list-style-type: none"> – Avec AGROLA, fenaco couvre la totalité des besoins en électricité de toutes les UAS/UP (consommation annuelle de plus de 100 MWh) en s'approvisionnant de manière centralisée sur le marché libre et en utilisant l'électricité produite par ses propres installations photovoltaïques. Les UAS/UP peuvent choisir chaque année librement auprès de fenaco le produit électrique qu'elles souhaitent utiliser. – Les valeurs mesurées inférieures à 100 MW/h de consommation annuelle ne sont pas recensées. – Correspond au GRI 302-1.
Electricité Industry (100% énergie hydraulique UE)	14.2%	15.9%	15.9%	
Electricité Plus (100% énergie hydraulique CH)	39.6%	39.1%	40.5%	
Electricité Star (90% énergie hydraulique CH et 10% photovoltaïque CH)	8.9%	8.5%	7.7%	
Electricité Szbd (100% énergie photovoltaïque CH)	0.0%	0.0%	0.0%	

Mobilité professionnelle

Trajets en train

	2021	2020	2019
Nombre de tickets et d'abonnements	4 055	3 717	8 646
Nombre de kilomètres pour le transport de personnes	1 000 940	989 359 km	1 451 459 km
Quantité de CO ₂ économisée par rapport au transport par la route	160.0 t	158.7 t	231.5 t

Explications

- Les trajets en train ont diminué depuis la pandémie. Cela est lié au renforcement du télétravail et aux nouvelles formes de communication qui en découlent, telles que les conférences en ligne.

Véhicules particuliers (nouveaux véhicules)

		2021	2020	2019
Part essence	100%	16.2%	12.1%	20.1%
Part diesel	105%	55.0%	69.7%	75.4%
Part propulsion mixte bifuel, gaz naturel et éthanol (essence/diesel)	115%	5.4%	5.3%	1.5%
Part plug-in hybride avec prise (essence/diesel)	125%	13.5%	4.5%	2.2%
Part propulsion électrique uniquement	140%	9.9%	8.3%	0.7%
Total part nouveaux véhicules à propulsions conventionnelles	–	71.2%	81.8%	95.5%
Total part nouveaux véhicules à propulsions alternatives	–	28.8%	18.2%	4.5%

Explications

- Le règlement relatif à l'achat de véhicules particuliers de fenaco encourage depuis 2015 l'achat de véhicules équipés de technologies de motorisation alternatives en faisant dépendre le montant de l'investissement du mode de propulsion (base = moteur essence = 100%).

Une mobilité durable grâce à l'hydrogène

Après Zofingue (AG), la deuxième station à hydrogène d'AGROLA a été ouverte à Rothenburg (LU). Elle est exploitée par LANDI Sempach-Emmen. Des voitures de tourisme comme des véhicules utilitaires peuvent s'y ravitailler en hydrogène vert produit en Suisse à partir de sources d'énergies renouvelables (sans émissions de CO₂). En tant que membre fondateur de l'Association Mobilité H2 Suisse, fenaco s'engage pour la création d'un réseau de stations-services à hydrogène couvrant tout le territoire. D'autres stations à hydrogène vert sont en cours de planification par AGROLA.

Transfert de la route au rail

A l'été 2021, TRAVECO a mis en service la centrale d'exploitation Intermodal/Rail. Cette nouvelle centrale gère le transport combiné et allie les avantages de différents modes de transport, en particulier le rail et la route. TRAVECO peut ainsi transporter des marchandises de manière plus durable. Depuis la mise en service de la centrale, plus de 1000 semi-remorques ont été transférés de la route au rail en Suisse.

Neutralité carbone au sein de fenaco

Pour encourager la neutralité carbone des sites des LANDI et des UAS/UP, fenaco a conclu un contrat-cadre avec une entreprise externe de conseil en CO₂. En outre, l'Unité de prestations Développement durable et Environnement propose désormais le webinaire « Neutralité carbone: définition, comment et pourquoi ? ». Elle y explique comment les sites ou les produits et services peuvent atteindre la neutralité carbone. Depuis début 2021, Küssnacht est le premier site LANDI de fenaco géré de manière climatiquement neutre.

fenaco Company Challenge avec MyClimate

Dans le cadre du Company Challenge, 16 apprentis de fenaco de la Région Suisse centrale élaborent des concepts de durabilité et de protection du climat pour le groupe fenaco-LANDI. Les projets développés participent à un concours interne en mars 2022. Notre partenaire de mise en œuvre est le spécialiste de la protection du climat MyClimate. Si le résultat est un succès, le Company Challenge sera à l'avenir étendu à toutes les Régions de Suisse.

Groupe spécialisé Protection du climat et Agriculture

Par le biais du Groupe spécialisé Protection du climat et Agriculture, fenaco met au point des solutions pour soutenir les agricultrices et les agriculteurs dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce groupe spécialisé permet à fenaco de rassembler ses connaissances et d'échanger ponctuellement avec des organisations externes qui ont les mêmes objectifs. Il se compose de 11 spécialistes de fenaco issus des secteurs suivants: environnement, production végétale, aliments fourragers, commerce d'animaux, technique agricole, produits du sol, énergie, LANDI et informatique, ainsi que d'un membre d'Agroscope représentant le milieu de la recherche. Parmi les projets lancés par le groupe spécialisé figurent l'étude de faisabilité sur le charbon végétal (voir chapitre Innovation) ou le programme UFA Swiss Climate Feed.

Réduction des émissions de méthane des vaches laitières

UFA a lancé le programme UFA Swiss Climate Feed, qui repose sur la mise à disposition du nouvel aliment fourrager minéral UFA 295 Biotine USCF pour les vaches laitières. Il contient la préparation naturelle Agolin® Ruminant de l'entreprise suisse Agolin SA. Selon des études scientifiques (Belanche et al. 2020), ce mélange d'extraits de plantes naturels améliore la digestion des vaches laitières et réduit ainsi les émissions de méthane. Les agricultrices et agriculteurs recevront l'aliment fourrager sans frais supplémentaires. En effet, le financement doit être assuré par la vente de certificats d'émission de CO₂. Au total, le potentiel de réduction pour les vaches laitières en Suisse est de plusieurs centaines de milliers de tonnes d'équivalent CO₂.

Informations générales

Informations pour une meilleure compréhension du rapport sur le développement durable

fenaco société coopérative publie un rapport intégré sur le développement durable. Selon le groupe cible et le niveau d'information, différentes publications sont mises à disposition.

1. Rapport de gestion

Le Rapport de gestion présente fenaco à un large public sous forme d'images et de textes. Disponible sur papier et au format numérique, il contient toutes les informations relatives à la présentation des comptes, au résultat annuel consolidé et au rapport selon les directives Swiss GAAP RPC. Le Rapport sur le développement durable est intégré au Rapport de gestion.

2. Rapport sur le développement durable – principes, chiffres et faits

Le document complémentaire « Rapport sur le développement durable – Principes, chiffres et faits » présente de manière détaillée les corrélations complexes existant dans le secteur du développement durable et inclut un rapport chiffré très complet. Les données sont structurées selon la méthodologie GRI (Global Reporting Initiative). Le document s'adresse à des lecteurs experts et n'est publié que sous forme numérique. Pour chaque thème prioritaire, le rapport présente les objectifs, données standard GRI et indicateurs de performance, ainsi que nos propres thèmes et chiffres.

3. Site Internet de fenaco

Les principaux projets, activités et engagements en faveur du développement durable sont approfondis et illustrés sur le site Internet de fenaco pour toute personne intéressée.

Index du contenu GRI (selon GRI 102-55, année de publication : 2016, avec * selon index GRI : 2018)

Index	Désignation	Consultable dans le RG	Consultable dans le RDf	Statut	Remarques
102-1	Nom de l'organisation	Page 111	Page 66	●	–
102-2	Activités, marques, produits et services	Pages 1, 20-35	–	●	–
102-3	Lieu géographique du siège	Page 111	Page 66	●	–
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	Pages 106-109	Pages 23, 66	●	–
102-5	Capital et forme juridique	Page 1, 53	–	●	–
102-6	Marchés desservis	Pages 20-35, 106-109	–	●	–
102-7	Taille de l'organisation	Pages 2, 106-109	Pages 37-38	●	–
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	Pages 2, 47	Pages 37-38	●	–
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Pages 1-2, 20-35	–	●	–
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Pages 20-35, 106-109	–	●	–
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	Pages 66-68	Pages 28-30	●	–
102-12	Initiatives externes	Page 46-47	Pages 30-31	●	–
102-13	Adhésion à des associations	Page 46	Pages 30-31	●	–
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Pages 4, 5, 8, 9	Pages 4, 6, 7	●	–
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	Pages 20-35	–	●	–
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Pages 8, 9, 53-55	Pages 6, 7	●	–
102-17	Mécanismes de conseil et gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	Pages 53-55, 67-68	–	●	–
102-18	Structure de gouvernance	Pages 56-68	–	●	–
102-19	Délégation de l'autorité	Pages 56-65	–	●	–
102-20	Responsabilité de la Direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	–	Pages 14-17	●	–
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	–	Pages 11-13, 32	●	–
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	Pages 61-68	Pages 14-17	●	–
102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Pages 57-60	–	●	–
102-24	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Page 60	–	●	–
102-25	Conflits d'intérêts	Pages 60, 66-67	–	●	–
102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	Pages 60, 65	–	●	–
102-27	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Page 42	Page 15	●	–
102-28	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Pages 53-55	–	●	–

Index	Désignation	Consultable dans le RG	Consultable dans le Rdf	Statut	Remarques
102 – 29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	–	Pages 12-17	●	–
102 – 30	Efficacité des procédures de gestion des risques	Pages 42-43, 67-68	–	●	–
102 – 31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	–	Pages 14-17	●	–
102 – 32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	–	Pages 14-17	●	–
102 – 33	Communication des préoccupations majeures	Pages 46, 54-55, 66-67	Pages 28-30	●	–
102 – 34	Nature et nombre total de préoccupations majeures	–	Pages 28-30	●	–
102 – 35	Politiques de rémunération	Page 69	Page 46-47	●	–
102 – 36	Procédure de détermination de la rémunération	Page 69	–	●	–
102 – 37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	Page 69	Page 32	●	–
102 – 38	Ratio de rémunération totale annuelle	–	Pages 46-47	◐	Communication des plus hauts et bas salaires annuels
102 – 39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	–	Page 46	●	–
102 – 40	Liste des groupes de parties prenantes	–	Page 11	●	–
102 – 41	Accords de négociation collective	Page 42	Page 32	●	–
102 – 42	Identification et sélection des parties prenantes	Page 42	Page 11	●	–
102 – 43	Approche de l'implication des parties prenantes	Pages 42, 46	Page 32	●	–
102 – 44	Enjeux et préoccupations majeures soulevés	Pages 42-43	Pages 11-13, 32	●	–
102 – 45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Pages 106-109	–	●	–
102 – 46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Pages 42-43	Pages 64-66	●	–
102 – 47	Liste des enjeux pertinents	Page 42	Pages 9, 12-13	●	–
102 – 48	Réaffirmation des informations	–	Page 64	●	–
102 – 49	Modifications relatives au reporting	–	Page 64	●	–
102 – 50	Période de reporting	–	Page 64	●	–
102 – 51	Date du rapport le plus récent	–	Mai 2021	●	–
102 – 52	Cycle de reporting	–	Page 64	●	–
102 – 53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	–	Page 66	●	–
102 – 54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	–	Pages 61-64	●	–
102 – 55	Index du contenu GRI	–	Pages 61-63	●	–
102 – 56	Vérification externe	–	Page 64	●	–
103 – 1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Pages 42-43, 106-109	Pages 9, 12-13, 19, 25, 28, 33, 37, 48, 53	●	–
103 – 2	L'approche managériale et ses composantes	Pages 42-43, 106-109	Pages 9, 18-19, 25, 28, 33, 37, 48, 53	●	–
103 – 3	Evaluation de l'approche managériale	Pages 40-47	Pages 19, 25, 28, 33, 37, 48, 53	●	–

Index	Désignation	Consultable dans le RG	Consultable dans le RDf	Statut	Remarques
201 – 1	Valeur économique directe générée et distribuée	–	Page 22	●	–
201 – 3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Page 104- 105	–	●	–
201 – 4	Aide financière publique	–	Page 22	●	–
203 – 1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	–	Page 35	●	–
204 – 1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	–	Page 23	●	–
205 – 1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Pages 106-109	Pages 28-29	●	–
205 – 2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Pages 53-55	–	●	–
205 – 3	Cas avérés de corruption et mesures prises	–	Page 28-29	●	–
206 – 1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	–	Page 29	●	–
302 – 1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	–	Pages 54	●	–
302 – 3	Intensité énergétique	–	Page 55	●	–
302 – 4	Réduction de la consommation énergétique	–	Pages 56-57	●	–
302 – 5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	–	Pages 56-57	●	–
304 – 2	Impacts significatifs des activités, des produits et des services sur la biodiversité	–	Page 50	◐	Un seul impact relevé
305 – 1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	–	Page 56	●	–
305 – 4	Intensité des émissions de GES	–	Page 55	●	–
305 – 5	Réduction des émissions de GES	–	Pages 56-57	●	–
401 – 1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	–	Pages 38-42	◐	Rotation du personnel : n.d. par sexe + tranche d'âge
403 – 2*	Types et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	–	Pages 43-45	●	Indiqué par sexe dès 2020
404 – 1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	–	Pages 45-46	◐	n.d. par niveau hiérarchique
405 – 1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	–	Pages 38-40	●	–
415 – 1	Contributions politiques	–	Page 32	●	–

RG = Rapport de gestion

RDf = Rapport sur le développement durable

● = reporting complet selon la norme GRI

◐ = reporting partiel selon les Principes généraux GRI

Périmètre et profil du rapport

Paramètres du rapport	Description
Délimitation des thèmes au sein de l'organisation	Le périmètre du rapport inclut toutes les sociétés qui sont enregistrées selon la méthode de la consolidation intégrale (voir rapport de gestion pages 106-109).
Délimitation des thèmes en dehors de l'organisation	Le rapport n'inclut pas les coopératives LANDI partenaires ainsi que les participations minoritaires de fenaco inférieures à 50 %.
Déclarations révisées depuis les rapports sur le développement durable antérieurs	Corrections de valeurs numériques apportées au rapport 2021 en lien aux chiffres dans le rapport 2020 : 1. A la page 22, Calcul consolidé de valeur ajoutée, trois chiffres sont modifiés sous 2020. 2. A la page 49, Gaspillage alimentaire, les chiffres 2019 et 2020 sont mis à jour. 3. A la page 50, tableau Protection des plantes, sous le nombre total d'hectares en Suisse, les valeurs de 2019 et 2020 sont corrigées. 4. Aux pages 54-57, le nombre de sites fenaco comprenait à tort aussi des sites inactifs. Il est corrigé.
Principaux changements concernant l'étendue et les limites de l'établissement des rapports	Les changements figurent aux chapitres « Annexe aux comptes consolidés » et « Les sociétés de fenaco » du rapport de gestion.
Période de reporting	Année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Publication du dernier rapport	Mai 2021
Cycle de reporting	Annuellement dès 2012
Rédaction/équipe d'auteurs	fenaco Développement durable et Environnement fenaco Finances et Controlling fenaco société coopérative Communication d'entreprise
Mise en page et conception	fenaco société coopérative Communication d'entreprise
Point de contact pour les questions concernant le contenu du rapport	En cas de questions sur le contenu technique, veuillez vous adresser à : fenaco Développement durable et Environnement Françoise Schuppisser (francoise.schuppisser@fenaco.com) Anita Schwegler (anita.schwegler@fenaco.com) En cas de questions concernant la Communication, veuillez vous adresser à : fenaco société coopérative Communication d'entreprise (communication@fenaco.com)
Indice GRI et niveau de conformité	Ce rapport a été établi conformément aux « normes GRI, option de conformité essentielle ». Les normes GRI 102 – 38, 2016, GRI 304 – 2, 2016, GRI 401 – 1, 2016 et GRI 404 – 1, 2018 ont n'ont été appliquées que partiellement.
Procédure concernant la vérification externe du rapport	Dès 2012 : présentation du profil d'entreprise et informations sur la méthodologie sous forme d'auto-déclaration Dès 2014 : rapport intégré sans vérification externe 2018 : évaluation externe par öbu 2020 : évaluation externe de l'analyse de matérialité par Gelhaar consulting GmbH 2021 : évaluation externe par Öbu et Engageability

Liste des abréviations

ACT	AgroCleanTech	GRI	Global Reporting Initiative
AEnEC	Agence de l'énergie pour l'économie	GTD	Groupe de travail Développement durable (de fenaco)
AM	Analyse de matérialité	LEK	Outil pour le calcul des coûts de l'énergie sur la durée de vie d'une installation
ANP	Accident non professionnel	MWh	Mégawattheures (unité énergétique)
AP	Accident professionnel	ODD	Objectifs de développement durable
AQ	Assurance Qualité	OFAG	Office fédéral de l'agriculture
BSCI	Business Social Compliance Initiative	OFAS	Office fédéral des assurances sociales
CCT	Convention collective de travail	OFEN	Office fédéral de l'énergie
CE	Communication d'entreprise fenaco	OFEV	Office fédéral de l'environnement
CFC	Certificat fédéral de capacité	ONG	Organisation non gouvernementale
CGE	Consommation globale d'énergie (énergie finale)	ONU	Organisation des Nations Unies
COE	Convention d'objectifs donnant droit à l'exemption de la taxe CO ₂	OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
COU	Convention d'objectifs universelle	PAC	Pertinence pour les activités commerciales
COV	Convention d'objectifs volontaire	PDDG	Pertinence pour le développement durable global
CO₂	Gaz à effet de serre dioxyde de carbone	PPP	Pertinence pour les parties prenantes
CR	Coopérations dans la recherche	RDf	Rapport sur le développement durable de fenaco
DAS	Domaine d'activité stratégique	RG	Rapport de gestion
DD	Durabilité	SMETA	Sedex Member Ethical Trade Audit
DES	Dialogue sur l'égalité salariale	SUVA	Assurance-accidents suisse
ETP	Equivalents temps plein	TCNA	Transport combiné non accompagné
GDL	Groupe spécialisé Développement durable coopératives LANDI	TP	Transports publics
gfl	Groupe fenaco-LANDI	TWC	Trafic par wagons complets
GJ	Unité énergétique Gigajoule 1 MWh = 3,6 GJ	UAS	Unité d'activité stratégique
GOF	Céréales, oléagineux, matières premières	UP	Unité de prestations
GPA	Groupe spécialisé Protection du climat et Agriculture		

fenaco société coopérative

Erlachstrasse 5, Case postale 3307, 3001 Berne

+41 58 434 00 00

info@fenaco.com

www.fenaco.com